

Paraissant le Mardi et Jeudi
50 RUE BONAVENTURE
Les Trois-Rivières,
P.Q.
Tél 640 Casier 170

LE BIEN PUBLIC

Abonnement par Anns
CANADA - \$2.00
ETATS-UNIS \$3.00
PAYABLE D'AVANCE.

20ème ANNEE - No 86

LES TROIS-RIVIERES, LE MARDI 16 AVRIL 1929

DEUX SOUS LE NUMERO

LA 5EME CONFERENCE D'APOSTOLAT LAIQUE DU CERCLE OZANAM A REMPORTE UN SUCCES DES PLUS REMARQUABLES

M. Adélar Provencher traite de main de maître l'apostolat par les Sociétés Laïques.

La salle de l'Hôtel de Ville, remplie à sa pleine capacité, rappelait l'enthousiasme de la réunion en l'honneur de notre grand poète Canadien, Nérée Beauchemin.

BELLE ALLOCUTION DE SA GRANDEUR MONSIEUR COMTOIS

La 5e conférence d'Apostolat Laïque que le Cercle Ozanam avait organisée dimanche après-midi, fut digne en tout point de ses devancières.

De fait l'auditoire, le plus nombreux qui se soit réuni à l'Hôtel de Ville, si l'on excepte celui du grand triomphe en faveur de Nérée Beauchemin était l'un des plus brillants que l'on ait vus jusqu'ici.

L'annonce que l'on avait faite du conférencier, M. Adélar Provencher, Grand Chevalier du Conseil des Chevaliers de Colomb des Trois-Rivières, avait suscité de l'enthousiasme dès les premiers jours, et tous avaient hâte d'entendre celui qui dirige actuellement notre belle société colombienne en notre ville.

Personne ne fut déçu et le brillant exposé qu'il fit Monsieur Provencher du travail d'Apostolat exécuté par nos sociétés laïques mérite une mention très spéciale.

L'auditoire fit entendre et M. Provencher fut chaleureusement applaudi plusieurs fois. Ses dernières paroles lui valurent une véritable ovation quand il fit connaître, après avoir parlé éloquentement de toutes les autres, ce que la Société catholique par excellence, les Chevaliers de Colomb, a fait pour le Pape, pour l'Eglise, pour le Mexique, pour le Collège de Gravelbourg, pour nos Collèges, nos Universités, pour les multiples œuvres d'enseignement, d'éducation, de charité et de patriotisme, et cela, non pas seulement en un seul endroit, mais partout où se trouve un Conseil de Chevaliers de Colomb.

Monsieur Provencher s'est révélé conférencier de tout premier ordre et bel orateur. Sa diction est parfaite, sa voix, d'un timbre agréable, porte bien et son geste est naturel. Bref, Monsieur Provencher a donné dimanche après-midi une conférence intéressante et nous sommes heureux d'en faire bénéficier aujourd'hui nos lecteurs qui n'ont pas eu la bonne fortune de l'entendre.

Le conférencier fut délicatement présenté par M. Antonio Mondor, le président du Cercle Ozanam.

Le Révérend Père Vincent, o.f.m., l'inimitable et distingué aumônier du Cercle Ozanam qui lui adressa. Mais tout le monde suppose bien que depuis longtemps, Monsieur Adélar Provencher, nous l'avons remercié d'avance pour la belle conférence que nous lui demandions et pour cause...

Maintenant qu'il l'a prononcée, il n'y a qu'à nous féliciter encore de l'avoir invité, lui et tous ses chevaliers au nom de qui il a dû vouloir parler. Grand Chevalier parmi les siens, Monsieur Provencher l'est en effet si bien, il a tout l'esprit de son ordre, il en a toute la courtoisie...

Et c'est ainsi qu'il devait nous parler d'Apostolat par les sociétés laïques catholiques.

Sujet d'une double actualité, sujet considérable, sujet aussi quelque peu délicat à traiter—on certaines précisions sont à faire, d'autres, pas—au moins pour le moment...

Quoi qu'il en soit de ces attitudes de qui ou la l'on voudrait prendre et ne pas prendre, Monsieur Provencher, croyons-nous, vient de se montrer tout catholique—autant qu'il faut l'être—et pas plus que le Pape!

Mais c'est à Monsieur l'Administrateur d'en juger exactement. Ce qui va mieux à ma qualité d'aumônier de sociétés de jeunes, c'est de me réjouir que les Chevaliers de Colomb aient été appelés par le

jour d'hui entretenir un auditoire aussi distingué, du sujet au programme: l'Apostolat laïque par les sociétés. Puisque le vin est versé, il faut tout de même le boire!

Lorsque le Père Vincent me fit part de son beau projet d'organiser une série de conférences publiques sur l'Apostolat, il ajouta que les Chevaliers de Colomb devraient se charger de l'une de ces causeries. Je lui répondis tout bonnement qu'on n'est pas chevalier pour reculer devant le devoir, mais j'étais bien sûr alors que des confrères plus... ferrés assumerait le fardeau! Je regrette d'avoir été d'un dans mes espérances et vous êtes maintenant très sérieusement exposés à l'être vous-mêmes par suite de mon incompétence à continuer ici la série des conférences données par des maîtres de la plus haute autorité comme, en premier lieu, Sa Grandeur Monseigneur Comtois, qui a magistralement exposé la doctrine et les principes généraux de l'Apostolat laïque catholique, et dernièrement, M. l'avocat Félix Durocher, de Montréal, dont la belle éloquence fit valoir l'apport précieux donné à l'Apostolat par l'Association des Voyageurs de Commerce catholiques.

En me rendant compte de la présence d'un bon nombre de confrères chevaliers parmi cet auditoire, je me rassure et je compte ainsi sur l'indulgence de mes auditeurs.

Avant d'entamer le sujet, je tiens à offrir mes félicitations aux deux têtes dirigeantes de ces brillantes réunions d'études, d'abord au distingué Père Vincent entouré de ses gentils scouts, et ensuite à son Alter Ego, non moins zélé, le sympathique littérateur de chez nous, que la grande humilité tient souvent à l'arrière-plan, mais que nous aimons à nommer, Monsieur l'abbé Albert Tessier, Préfet des Etudes au Séminaire St-Joseph. Tous deux, avec le beau cercle d'études de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne, ont droit à notre admiration et à notre gratitude pour leur apport considérable au bénéfice des œuvres sociales d'Apostolat.

Et maintenant, j'entre dans le sujet qui nous occupe en faisant quelques considérations générales:

Pour qu'on ne s'observe de côté et d'autre dans la nature, l'on peut dire que des leçons d'Apostolat se dégagent de tout et de partout. Les astres, en annonçant la gloire et la puissance de Dieu, invitent à la prière reconnaissante. Les champs se couvrent de moissons. Les chaînes de montagnes, comme nos Laurentides, modèrent l'acuité de l'airain. Notre bel érable canadien, chaque printemps, verse son nectar délicieux. Notre grand fleuve est un modèle d'Apostolat. Toute la nature, par son incessante activité, nous enseigne la grande loi du travail, de la production pour le bien de la communauté.

Aussi l'homme, qui occupe le sommet de la création, doit-il mieux que tous les êtres inférieurs, se dévouer pour le bien de ses semblables. Mais nul n'ignore que son influence est déçue du fait qu'il s'enferme dans les bonnes sociétés.

La belle exécution musicale que nous ont donnée M. Goulet et ses artistes cadre bien avec la haute tenue de la réunion.

La pièce de Courteline, le Commissaire est bon enfant, fut bien rendue par les acteurs au programme et l'auditoire n'a regretté qu'une chose, que la pièce n'eût qu'un acte.

Nos lecteurs trouveront dans une autre colonne le programme complet de cette mémorable séance d'Apostolat.

Voici le texte complet de la belle conférence donnée par Monsieur Adélar Provencher, Protonotaire au Palais de Justice, Grand Chevalier du Conseil 1001 des Chevaliers de Colomb aux Trois-Rivières:

Monseigneur, Messieurs du Clergé, Mesdames et Messieurs,

Je remercie sincèrement M. Mondor de ses belles paroles et de ses compliments. Je voudrais bien les mériter quelque peu, mais le sentiment de mon impuissance est là qui proteste et dit: tu as été fort téméraire d'accepter la tâche de venir au

jour d'hui entretenir un auditoire aussi distingué, du sujet au programme: l'Apostolat laïque par les sociétés. Puisque le vin est versé, il faut tout de même le boire!

Lorsque le Père Vincent me fit part de son beau projet d'organiser une série de conférences publiques sur l'Apostolat, il ajouta que les Chevaliers de Colomb devraient se charger de l'une de ces causeries. Je lui répondis tout bonnement qu'on n'est pas chevalier pour reculer devant le devoir, mais j'étais bien sûr alors que des confrères plus... ferrés assumerait le fardeau! Je regrette d'avoir été d'un dans mes espérances et vous êtes maintenant très sérieusement exposés à l'être vous-mêmes par suite de mon incompétence à continuer ici la série des conférences données par des maîtres de la plus haute autorité comme, en premier lieu, Sa Grandeur Monseigneur Comtois, qui a magistralement exposé la doctrine et les principes généraux de l'Apostolat laïque catholique, et dernièrement, M. l'avocat Félix Durocher, de Montréal, dont la belle éloquence fit valoir l'apport précieux donné à l'Apostolat par l'Association des Voyageurs de Commerce catholiques.

En me rendant compte de la présence d'un bon nombre de confrères chevaliers parmi cet auditoire, je me rassure et je compte ainsi sur l'indulgence de mes auditeurs.

Avant d'entamer le sujet, je tiens à offrir mes félicitations aux deux têtes dirigeantes de ces brillantes réunions d'études, d'abord au distingué Père Vincent entouré de ses gentils scouts, et ensuite à son Alter Ego, non moins zélé, le sympathique littérateur de chez nous, que la grande humilité tient souvent à l'arrière-plan, mais que nous aimons à nommer, Monsieur l'abbé Albert Tessier, Préfet des Etudes au Séminaire St-Joseph. Tous deux, avec le beau cercle d'études de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne, ont droit à notre admiration et à notre gratitude pour leur apport considérable au bénéfice des œuvres sociales d'Apostolat.

Et maintenant, j'entre dans le sujet qui nous occupe en faisant quelques considérations générales:

Pour qu'on ne s'observe de côté et d'autre dans la nature, l'on peut dire que des leçons d'Apostolat se dégagent de tout et de partout. Les astres, en annonçant la gloire et la puissance de Dieu, invitent à la prière reconnaissante. Les champs se couvrent de moissons. Les chaînes de montagnes, comme nos Laurentides, modèrent l'acuité de l'airain. Notre bel érable canadien, chaque printemps, verse son nectar délicieux. Notre grand fleuve est un modèle d'Apostolat. Toute la nature, par son incessante activité, nous enseigne la grande loi du travail, de la production pour le bien de la communauté.

Aussi l'homme, qui occupe le sommet de la création, doit-il mieux que tous les êtres inférieurs, se dévouer pour le bien de ses semblables. Mais nul n'ignore que son influence est déçue du fait qu'il s'enferme dans les bonnes sociétés.

La belle exécution musicale que nous ont donnée M. Goulet et ses artistes cadre bien avec la haute tenue de la réunion.

La pièce de Courteline, le Commissaire est bon enfant, fut bien rendue par les acteurs au programme et l'auditoire n'a regretté qu'une chose, que la pièce n'eût qu'un acte.

Nos lecteurs trouveront dans une autre colonne le programme complet de cette mémorable séance d'Apostolat.

Voici le texte complet de la belle conférence donnée par Monsieur Adélar Provencher, Protonotaire au Palais de Justice, Grand Chevalier du Conseil 1001 des Chevaliers de Colomb aux Trois-Rivières:

Monseigneur, Messieurs du Clergé, Mesdames et Messieurs,

Je remercie sincèrement M. Mondor de ses belles paroles et de ses compliments. Je voudrais bien les mériter quelque peu, mais le sentiment de mon impuissance est là qui proteste et dit: tu as été fort téméraire d'accepter la tâche de venir au

Et voyons maintenant comment se classent ou caractérisent nos sociétés Canadiennes les plus influentes

Une société se distingue essentiellement d'une autre par l'objet qu'elle a en vue, le but qu'elle poursuit.

C'est ainsi que nous avons, en haut de l'échelle, les Conférences, les Associations pieuses, avec but purement spirituel, par exemple le Tiers-Ordre, la Ligue du Sacré-Cœur, la Ligue contre le blasphème, l'Archiconfrérie du très Saint-Sacrement, la Congrégation de la sainte Vierge, et nombre d'autres.

Ensuite, au bas de l'échelle, les Lignes ou Associations dites humanitaires, certaines Sociétés mutuelles et aussi certains Clubs sociaux, ayant pour but de rendre service au prochain ou aux membres qui les composent, mais en dehors de toute idée confessionnelle.

L'on comprend que, dans un pays mixte comme le nôtre, il est des relations qui s'imposent entre catholiques et non-catholiques parce qu'elles sont nécessaires au bien commun de la société, comme les relations politiques, militaires, commerciales, tandis que d'autres relations existent soit pour fins de protection, soit de simple utilité, soit même d'agrément, comme celles qui se retrouvent dans les Associations mutuelles et dans les Clubs sociaux que je viens de mentionner. D'après la doctrine de l'Eglise, il y a assurément danger d'habiter ceux qui en font partie à mettre ainsi toutes les croyances sur le même pied, partant, à concéder les mêmes droits à l'erreur et à la vérité. C'est au mois de novembre 1923, dans une lettre pastorale adressée au peuple à l'occasion du synode diocésain, que s'exprimait ainsi à ce sujet le regretté Cardinal Bégin: "Nous avons le devoir de vous mettre en garde contre un danger propre aux pays mixtes, comme le nôtre, celui des Clubs sociaux neutres, où la bonne entente, certainement très désirable, entre les éléments d'une population d'origine et de croyance diverses, peut aisément dégénérer en indifférentisme religieux, sinon national." Et quelques mois plus tard, le Pape Pie X, de sainte mémoire, disait à son tour dans une lettre au même Cardinal: "Vous avez été heureusement inspiré en promulguant plusieurs décrets salutaires contre certains maux dont aucun homme de cœur ne saurait assez déplorer la récente apparition dans votre patrie... en particulier... des sociétés qu'on appelle neutres." Cette haute autorité doit être sérieusement considérée, semblait-il, par tout catholique sincère avant de donner son adhésion à ces clubs ou sociétés neutres. A la vérité, c'est avec un patriotique regret que nous assistons à la marée montante de telles organisations dans notre pays et même dans notre ville; pour une "perle" que se flote étrange peut jeter sur nos rives, combien n'apporte-t-il pas de coquillages contaminés; et les champs baignés de telles ondes ne produiront-ils pas bientôt plus d'ivraie que de bon grain?

Car après tout, il ne faut pas oublier que l'histoire est une éternelle recommencence: On a vu des peuples jusque-là sains et vigoureux, glisser soudain sur la pente de la décadence. Ils perdirent en peu de temps, les qualités maîtresses qui faisaient leur force et leur gloire. Ils baisserent graduellement dans l'estime des autres nations, jusqu'au jour où, sous le choc des armées ennemies, ou les coups de la Révolution intérieure, ils s'effritèrent comme nos grâces d'avril et disparèrent de la surface du globe comme entités nationales distinctes.

Et nous avons, en troisième lieu, les sociétés que nous pouvons appeler mixtes puisqu'elles cherchent à promouvoir à la fois les intérêts du corps et de l'âme, le spirituel et le temporel chez les membres qui les composent. Ces sociétés, personne n'en peut douter, sont susceptibles de faire grand bien et pratiquer un magnifique apostolat. Heureusement qu'elles sont nombreuses et puissantes. Signifions-en quelques-unes:

Le Père d'Ozanam, médecin par profession, et sa mère, une sainte femme, comme il l'écrivait lui-même plus tard, étaient des gens de grande foi et d'une charité infatigable envers les pauvres. Sa mère l'associait dès son jeune âge à la distribution de ses aumônes et souvent le conduisait dans l'humble réduit de la misère où plus d'une fois il leur arriva de se rencontrer avec le docteur lui-même, le père, attendri sans doute de cette heureuse rencontre.

Dans l'ouvrage de l'abbé Gellon, LES TROIS PRECURSEURS DU RENOUVEAU CATHOLIQUE: Lacordaire, l'abbé Perreyre et Frédéric Ozanam, j'ai trouvé ce trait charmant que je vous raconte au sujet du père et de la mère de celui-ci: Vers la fin de sa vie, Madame Ozanam, dans ses visites aux pauvres, montait péniblement des marches un peu nombreuses; à chaque palier d'étage, essoufflée et palpitante, il lui fallait s'asseoir, et pendant quelque temps reprendre haleine. Or, à Lyon, les pauvres habitent de coutume les cinquième et sixième étages. Comme rien n'arrêtait sa charité, son mari s'interposa, et de son autorité, lui défendit formellement d'aller plus haut que le quatrième étage. Mais Monsieur Ozanam, lui aussi, devenait étouffé et sa santé l'exposait aux étourdissements. Madame, avant de s'engager, exigea de son mari la même promesse pour les visites qu'il faisait, lui, à ses malades. Le vieux médecin accepta et le contrat fut signé. Le mari y fut longtemps fidèle.

Un jour, néanmoins, comme il visitait un de ses clients, il apprit que plus haut, une pauvre femme, dénuée de tout, se mourait, et qu'elle avait besoin de son aide.

Hélas! c'était au sixième étage! Le cœur lutta contre le cœur, mais la charité l'emporta... Il monta les deux étages défendus, se promettant bien de n'en rien dire à sa femme... Il arrive, il ouvre, la pauvre mourante était là couchée, et près de son lit, penchée sur elle, et la consolant... celle qui s'était promise de n'en rien dire à son mari, Madame Ozanam.

Et je continue avec le même auteur: En vérité, c'est là, dans ces âmes, qu'il faut chercher le secret de la grande âme de Frédéric Ozanam. Il cite Joseph de Maistre disant: "Rien ne peut remplacer l'éducation faite par une mère. L'homme moral est peut-être formé

à dix ans; et s'il ne l'a pas été sur les genoux de sa mère, ce sera toujours un grand malheur." Et l'auteur ajoute: "Si donc les mères savaient toutes ce qu'elles peuvent, si, avec la connaissance de leurs devoirs, elles avaient toutes conscience de leurs forces, quelle heureuse transformation s'opérerait dans les familles et dans la société." Ozanam y pensait quand il écrivait ces belles paroles: "Le rôle des femmes chrétiennes ressemble à celui des anges gardiens. Elles peuvent conduire le monde, mais en restant invisibles comme eux."

Continuant maintenant mon énumération, je signalerai l'Association des Zouaves Pontificaux dans laquelle les membres, hommes de foi vive et de charité digne d'éloges, répondent si vaillamment à leur devise: "Aime Dieu et va ton chemin", et dont les pelotons rehaussent toujours l'éclat de nos fêtes religieuses et nationales.

Je mentionne aussi une organisation composée d'une élite catholique intellectuelle qui verra bientôt ses dix années d'existence. La Commission des Semaines Sociales au Canada, dont le président, le Révérend Père Papin Archambault, fut l'un des premiers apôtres de l'action sociale au pays. Avec raison, on a appelé celle-ci une université ambulante qui va de ville en ville diffuser les principes qui feront revivre dans les moeurs et les lois l'esprit chrétien, source de paix et de prospérité. Cette Association répond parfaitement au vœu exprimé par Léon XIII, de sainte et illustre mémoire, dans son immortelle encyclique *Rerum Novarum*. Le Pape, reconnaissant alors l'opportunité qu'il y a de faciliter au peuple la solution concrète des problèmes de sa vie, dit aussi son espoir qu'on pourrait l'obtenir au moyen de leçons populaires et de conférences appropriées dans lesquelles on examinerait les problèmes du jour plus ou moins connexes avec les questions sociales.

Elles semblent bien réaliser en effet ce vœu et cet espoir de l'autorité pontificale, ces SEMAINES SOCIALES dont nous avons bénéficié ici même, en 1925, de l'une des plus remarquables.

La mention de cette dernière Association m'invente à souligner aussi celle de l'Œuvre des Retraites Fermées qui existe aujourd'hui au bénéfice des diverses classes de la société dans tous les centres importants de la Province et du Canada, comme dans la plupart des autres pays. Ces foyers ardents de religion et de morale ont donné naissance aux Ligues d'anciens retraités qui comptent déjà une phalange d'apôtres laïques disséminés un peu partout. En se retrempan à peu près annuellement aux mêmes sources fécondes, après s'être réchauffés dans les exercices de la récollection mensuelle, ils sont plus aptes au combat, par l'exemple et par la parole. Leur doctrine plus sûre, leur volonté plus ferme pour lutter sans trêve contre les passions mauvaises qui montent tous les jours à l'assaut du beau, du vrai et du bien.

Je dois aussi donner beaucoup de crédit à plusieurs autres sociétés qui ont pour but de promouvoir les intérêts tant spirituels que temporels de leurs membres. Je signalerai les suivantes:

Notre belle Société St-Jean-Baptiste, la fidèle gardienne de nos traditions religieuses et nationales. C'est elle qui nous réunit chaque année autour de notre drapeau pour célébrer nos gloires et orienter notre vie vers un avenir meilleur.

C'est sans doute sa rayonnante survie qui a donné lieu, il y a quelque 20 ans, pour les multiples associations féminines de la Métropole, de se fédérer sous le nom LA FEDERATION NATIONALE ST-JEAN-BAPTISTE ET SES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES. Cette Fédération est la réunion dans une institution nationale florissante de toutes les associations de femmes qui comptent dans leurs rangs les canadiennes-françaises catholiques. Son but est d'offrir à celles-ci le milieu qui leur permettra de communiquer ensemble, pour s'aider dans la vie, se développer et progresser sans cesse. Ces Associations sont divisées en trois classes, savoir: œuvres de charité, œuvres économiques et œuvres d'éducation. Les premières sont celles qui sont organisées en vue de soulager et d'aider gratuitement le prochain. Les œuvres économiques sont celles qui ont pour objet de développer et d'élever l'individu.

Le principe fondamental sur lequel s'édifie cette Fédération nationale est le précepte de la charité chrétienne: "Aimez-vous les uns les autres", principe qui renferme n'est-ce pas toute la doctrine économique de la perfection dans la vie privée et dans la vie sociale.

Cet exposé laisse suffisamment entrevoir tout le bien que l'on peut attendre au point de vue apostolat de cette Fédération des sociétés féminines de la Métropole de notre pays.

Une autre Association remarquable et dans laquelle s'exerce une œuvre de véritable apostolat est celle appelée LE FOYER. Fondée à Montréal, en mai 1903, par l'initiative d'un suplicien apôtre, M. l'abbé Henri Gauthier, qui la chroniqueuse Française appelait le saint abbé fondateur, cette belle organisation s'est développée à mesure que la main d'œuvre féminine se multipliait dans les ateliers, les filatures, les fabriques, les magasins. Plusieurs maisons ont dû être ouvertes pour répondre aux demandes nouvelles. Ces FOYERS sont des lieux de protection pour les jeunes filles obligées de gagner leur vie. C'est là qu'elles retrouvent, reconstituée à leur profit, une véritable famille. Elles ont là aussi à leur disposition les grands moyens de distraction qui assurent le bonheur, la force et le progrès, ces facteurs de prospérité sociale et religieuse. On y a établi des pensions, des restaurants, une bibliothèque, des cercles d'études, des cours.

Chacun sait que nous avons ici, dans notre ville, deux de ces mêmes associations qui rendent de très louables services aux jeunes travailleuses.

Je signale encore une autre œuvre admirable et des plus intéressantes pour l'avenir de notre race, celle de L'Assistance Maternelle. Fondée à Montréal, en mai 1912, par un groupe de dames catholiques ayant à leur tête, Madame Henry Hamilton, cette association a été incorporée en 1917 comme société charitable. Elle a pour but de secourir les mères pauvres avant, au moment et après la naissance de leurs enfants.

L'œuvre se compose d'un Comité général et de Comités paroissiaux. Le Comité général s'occupe des malades des paroisses où un Comité local n'a pas été établi, tandis que les comités paroissiaux, actuellement au nombre d'une trentaine, sont chargés du soin et de l'entretien de leurs malades qu'ils secourent souvent de concert avec les conférences de la St-Vincent-de-Paul. La société a aujourd'hui un dispensaire et même un petit hôpital avec dix lits où l'on reçoit les mères abandonnées, ou sans gîte; ou encore, pour y soigner les cas graves requérant des soins spéciaux qui ne peuvent être donnés dans de pauvres logis. L'importance d'une telle œuvre à la fois sociale et patriotique n'est pas discutable, semble-t-il, et il aurait certainement lieu d'en créer une dans notre ville. Cette œuvre apporte à la famille pauvre et souvent délaissée, un concours bien-faisant en travaillant à l'amélioration de ses conditions de vie. Elle inculque à la femme l'amour de son foyer et lui donne les premières notions d'enseignement ménager, la rendant ainsi plus apte à sa mission. On peut l'appeler la sœur de cette autre belle œuvre La Goutte de Lait. Elle est préntable et assure à l'enfant, en soignant la mère, une constitution robuste, combattant par là le fléau de la mortalité infantile. Au point de vue religieux, les effets moralisateurs de cette œuvre ne sont pas moins importants, car elle s'applique à développer, au sein de la famille, la vertu de piété, la fidélité au devoir quotidien et l'obéissance parfaite aux enseignements de la morale chrétienne.

Les Syndicats catholiques doivent aussi être signalés avec beaucoup d'appréhension, car il y a encore des apôtres laïques admirables comme on en retrouve dans notre belle Association des Syndicats nationaux catholiques des Trois-Rivières. Cette Association ouvrière mérite tous les encouragements.

Vous vous étonneriez, sans doute, si je ne signalais aussi quelques œuvres de jeunesse qui sont devenues une nécessité dans nos villes et qui sont l'occasion d'un bel apostolat de la part de ceux qui s'y dévouent tout en préparant ainsi de solides apôtres pour demain.

Je mentionnerai d'abord l'Œuvre des colonies de vacances. Elle existe depuis environ un quart de siècle dans les principaux pays d'Europe. Les statistiques de 1907, en France, portent

Suite à la page 3

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

SAINT-TITE

Funérailles de M. Damase Carpentier

En l'église paroissiale de St-Tite, Comté de Champlain, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger, eurent lieu récemment, les imposantes funérailles d'un pionnier de la paroisse, M. Damase Carpentier, décédé des suites d'une longue maladie à l'âge de 84 ans et 5 mois.

Le défunt était universellement connu et estimé de tous ses concitoyens, il fut membre du conseil municipal, de la commission scolaire et marguillier, il eut le bonheur de voir la quatrième génération.

J'ai survécu, six enfants, dont trois garçons: MM. Philippe Carpentier, de St-Tite; Nazaire et Portant Carpentier, de Ste-Thécle; et trois filles, dont Amanda, épouse de M. Théodore Grosseau, de Ste-Thécle; Audélie, épouse de M. Joseph Jacob, de St-Tite; et Anaïs, épouse de M. Pierre Grosseau, de Ste-Thécle.

Le service fut chanté par M. l'abbé Ant. Beaudry. La chorale de St-Tite, sous la conduite de MM. J.-O. Lacoursière et J.-P. Gilles Dessureault, exécuta la messe de Pèrosi. Mlle Marguerite Doutigny touchait l'orgue.

Le défunt fut porté par MM. Xavier et Réal Carpentier, Henri Charest, Georges Carpentier, Napoléon Grosseau, conduisant le deuil. La quête fut faite durant le service par MM. J.-U. Trudel et Josephat Davidson, marguilliers.

Parmi les personnes présentes aux funérailles, nous avons remarqué: M. et Mme Philippe Carpentier, M. Théodore Grosseau, MM. et Mmes Pierre, Arthur et Josephat Grosseau, M. James Grosseau, M. et Mme Georges Grosseau, de Ste-Thécle; M. Napoléon Grosseau, Mlle Sarah Grosseau, de St-Tite; M. et Mme Adélar Piché, de Ste-Thécle; M. et Mme Arthur Trépanier, St-Stanislas; M. et Mme Joseph Charest, M. Gérard Déry, Mlle Marie-Louise Déry, de St-Adelphe; M. et Mme Olivier Déry, de St-Séverin; MM. et Mmes Jos. Delisle, Joseph Carpentier, Benoît Carpentier, Donat Carpentier, Emile Carpentier, M. Armand Carpentier, MM. et Mmes Jonce Cossette, William Jacob, MM. Emile Trépanier, Charles Jacob, Mme Léger Jacob, MM. et Mmes Alphonse Paquin, Alfred Robert, Mme P. Périgny, M. et Mme Ernest Trépanier, M. Emile Périgny, M. et Mme Joseph-X. Massicotte, Mme J. Massicotte, Mme Amédée Dessureault, M. Phil. Fay, MM. et Mmes Henri Thiffault, Gustave Thiffault, J.-Bte Trudel, M. Ferdinand Thiffault, M. et Mme Emile Thiffault, M. Adrien Moreau, MM. et Mmes Napoléon Moreau, Amédée Dupuis, Onésime Lefebvre, M. Othilia Lefebvre, M. et Mme Jérémie Boivin, MM. William Boivin, M. Josephat Davidson M. et Mme David Boivin, MM. Xavier Massicotte, Emile Troitier, M. et Mme Aloys Dessureault, Mme Josephat Trépanier, de St-Tite; MM. et Mmes Anthime Lafrance, Philippe Trépanier, de Ste-Thécle; M. Théodore Grosseau, MM. et Mmes Pierre Grosseau, Arthur Grosseau, Josephat Grosseau, etc., etc.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies, offrandes de messes, prières, etc.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Au conseil municipal de la ville

Lors d'une dernière assemblée du conseil municipal de notre ville, M. Tancrède Sauvageau a été réélu maire pour un deuxième terme de trois mois.

Le conseil a homologué le rôle d'évaluation pour la perception des taxes municipales. Ce rôle couvre une évaluation totale de biens-fonds imposables pour un montant de \$622,000. La taxe municipale reste à la cent de l'an dernier, soit \$2.00 par cent dollars d'évaluation, et la taxe locative reste à 5 pour cent du prix du loyer.

Une demande sera faite par le conseil aux autorités de la compagnie de téléphone de Champlain pour que le bureau central du téléphone reste en service le dimanche après-midi.

Une demande sera faite au Département de la Voirie afin que la route Trois-Rivières à La Tuque passe à l'avenir par le haut du lac Nord au lieu du rang du haut du lac sud, afin que cette route passe par la ville de St-Tite.

Une demande sera aussi faite au Département de la Voirie demandant le parachèvement de la route régionale St-Tite, St-Séverin, St-Stanislas et Ste-Geneviève pour rejoindre la route nationale à Batiscan.

Demander sera aussi faite au Département de la Voirie pour la remise des intérêts dus par cette

municipalité sur les dettes contractées par emprunts au gouvernement pour l'amélioration des chemins de la ville.

A l'unanimité le conseil de ville approuve le projet de création d'un bureau d'enregistrement en la cité de Grand'Mère.

Au conseil de la paroisse

Le conseil municipal de la paroisse de St-Tite a homologué le rôle d'évaluation pour la perception des taxes en 1929, ce rôle comporte une évaluation totale des biens taxables à \$1,170,000 et la taxe reste la même que l'an dernier soit \$1.10 par 100 dollars d'évaluation.

Le conseil de la paroisse fera installer une lumière de rue à l'extrémité de la route du haut du lac sud, près du grand pont Lachapelle afin de faciliter l'accès du dit pont et éviter des accidents.

Le conseil communique la nouvelle que le Département de la Voirie a accepté de prendre sous ses charges l'entretien de la partie gravée de la route du quatorzième rang.

Le secrétaire fait rapport au conseil sur l'entretien des chemins d'hiver dans les principales routes de la municipalité durant la saison qui se termine. Les personnes qui ont eu soin de cet entretien furent: pour la route du grand pont, M. Ernest Cossette; route Uld. Pronovost, M. Majorique Jacob; route Normandin, M. Wilson Normandin; route Allaire, M. Zoticque Allaire; route Lafontaine, M. Philippe Desautiers; route du rang, M. Georges Carpentier; route St-Adelphe, M. Donat Carpentier; route du lac Pierre-Paul, M. Emile Troitier; routes des Pointes et des Germain, M. Henri Moreau; route Pronovost, M. Emile Pronovost; et route Dessureault, M. Adélar Paquin.

ST-TITE

Funérailles de M. Eugène Brouillette ex-maire de la paroisse de St-Tite

Ces jours derniers, en l'église paroissiale de St-Tite, eurent lieu les imposantes funérailles de feu M. Eugène Brouillette, décédé des suites d'une longue maladie à l'âge de 75 ans.

Le défunt laisse pour le pleurer, son épouse née Etudienne Veillette, trois fils adoptifs MM. Alfred, Georges et Léopold Veillette, de St-Tite. Ses frères MM. Urbain Brouillette, de St-Tite; Louis Brouillette, de Hérouxville; ses sœurs Mmes Vve Alphonse Lafontaine, de La Sarre, Abitibi; et Eusèbe Thérioux, de Arctie, R.I.

Le défunt fut porté par MM. Philippe Lefebvre, Napoléon Goulet, Willie Lahaie, Louis Châteaufort, Aloys Dessureault, et William Dessureault. M. Jérémie Boivin conduisait le deuil. Durant le service la quête fut faite par MM. Albert Veillette et Donat Trudel.

Parmi les parents et amis présents aux funérailles, nous avons remarqué: Mme Eugène Brouillette, M. et Mme Urbain Brouillette, Mme Georges Brouillette, MM. et Mmes Alfred, Léopold et Georges Veillette, de St-Tite; M. Albert Brouillette, de St-Adelphe; M. et Mme Rosaire Brouillette, de Ste-Geneviève-de-Batiscan; MM. Lucien et Ernest Brouillette, de St-Stanislas; Mlles Rosa et Marie-Anne Brouillette, MM. et Mmes Borromée Dessureault, Georges Carpentier, de St-Stanislas; MM. et Mmes Théo, Magny, M. Raoul Magny, de Hérouxville; MM. et Mmes Arthur Brouillette, W. St-Pierre, Mme Médéric Cossette, du Cap-de-la-Madeleine; M. Anthime Lefebvre, de St-Séverin; M. et Mme Pantaléon Trépanier, MM. Léopold et Freddy Veillette, M. Alfred Perron, de Ste-Thécle; MM. Liboire et Emile Bélanger, de Ste-Geneviève-de-Batiscan; Mlle Juliette Brouillette, M. Léopold Troitier, maire de la ville de St-Tite; MM. et Mmes Romulus Cossette, Ernest Cossette, Ernest Trépanier, Stanislas Brouillette, Xavier Veillette, Mme Joseph Veillette, M. et Mme Willie Trépanier, Mme Majorique Trudel, Mme Vve Noé Veillette, Mme Jules Pronovost, Mlle Rosée Veillette, Mlle Simonne Cossette, Mme Vve J.-Bte Veillette, Mme Donat Tru-

del, Mme Albert Veillette, M. Martial Massicotte, Mme Charles Massicotte, Mlle Corinne Veillette, M. Ls-Philippe Buis, M. A. Delisle, Mme Aloys Dessureault, Mme Emile Deshaies, M. Oscar Delisle, M. Donat Troitier, Mlle Marie-Anne Dampousse, Mme William Dessureault, MM. et Mmes Donat Massicotte, Xavier Massicotte, B. Cossette, Nap. Moreau, MM. Sinaï Carpentier, Willie Bassières, MM. et Mmes Jonce Cossette, Willie Trépanier, Eugène Cossette, Onésime Lefebvre, Mlle Fleury Bédard, M. Charles Jacob, Mlles Bertha et Marie-Anne Trudel, Mme Mme Alfred Cossette, Mlle Hénédine Crête, MM. Joseph Matte, M. J.-Bte Moussette, N.P., Dr J.-G.-Arthur Marchand, M. Emile Jacob, Mme Vve Amédée l'Heureux, Mlle M. Desautiers, Mlles Aurore et Berthe Châteaufort, MM. Henri Moreault, François Bergeron, Mmes Antoine Fafard, Josephat Cossette, Mme Zoticque Ayoite, M. J.-Bte Lebrun, Mlle Irénée Troitier, M. Réal Carpentier, MM. et Mme Xavier Carpentier, Amédée Dupuis, et Mme Philippe Ferron, M. et Mme Arthur Ferron, M. Josephat Gagnon, M. et Mme P.-O. Trudel, Mme Joseph Ledue, Mlle Rita St-Arneault, Mlle Yvonne Dessureault, M. et Mme Joseph Baril, M. Georges Paquin, M. Gérard Gagnon, le notaire Phil. Germain, M. Roméo Frigon, M. Arthur Hardy, MM. et Mmes Joseph Delisle, Alfred Davidson, MM. Wilson Bélanger, Charles Bélanger, M. J.-U. Trudel, M. et Mme Phil. Lefebvre, Mmes Willie Lahaie, Napoléon Goulet, MM. J.-Bte Mercure, Emile Pothier, Mathias Lacoursière, Armand Léveillé, M. J.-P. Gilles Dessureault, Emile Troitier, M. Antoine l'Heureux, etc., etc.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies, etc.

A la famille éprouvée, nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

SAINT-TITE

FUNE RAILLES DE MLE MARIE-LOUISE VEILLETTE

Ces jours derniers, en l'église paroissiale de St-Tite, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger, eurent lieu les imposantes funérailles de Mlle Marie-Louise Veillette, décédée des suites d'une courte maladie à l'âge de 51 ans.

La défunte laisse pour la pleurer, sa mère, née Arline Lefebvre, ses sœurs Mmes Vve Joseph Ledue, la révérende Soeur Alphonse de Tolède, des SS. de la Providence, de Montréal; Mlle Corinne Veillette de St-Tite; son frère M. Georges Veillette, de La Tuque.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-C. Leblanc, curé de la paroisse, et le service fut chanté par M. l'abbé A. Foucher.

La chorale de St-Tite, fit les frais du chant. On chanta la messe harmonisée des Morts, de Pèrosi, sous la direction de M. Odilon Lacoursière, Mlle Marguerite Doutigny touchait l'orgue. Les solistes furent MM. J.-O. Lacoursière, J.-P. Gilles Dessureault, et Armand Léveillé.

La défunte fut portée par MM. Henri Moreault, Sinaï Troitier, Alph. Dampousse, J.-P. Gilles Dessureault, Léger Troitier, Emile Troitier, M. Horace Veillette, conduisant le deuil. Durant le service la quête fut faite par MM. J.-Bte Moussette, N.P. et Joseph Matte, M. l'abbé J.-C. Leblanc assistait au choeur. Les Révdes SS. de la Providence et leurs élèves assistaient également aux funérailles.

Parmi les parents et amis présents aux funérailles nous avons remarqué: M. Xavier Veillette, Mlle Gertrude Veillette, de Hervey Jct., Mmes Téléphore Marchand, Willie St-Arneault, des Chutes Shawigan; Mlles Lucette et Lucille Veillette, de Montréal; la Révde Soeur St-Alphonse de Tolède accompagnée de la Révde Soeur St-Roch, du couvent de la Providence, de Montréal; Mme Saül Charest, M. et Mme Donat Troitier, MM. et Mmes Armand Delisle, Xavier Veillette, Mmes Stanislas Brouillette, Olivier Dessureault, Mlle Berthe Châteaufort, Mlle Média Desautiers, M. et Mme Aloys Dessureault, Mlle Hénédine Crête, Mlle Juliette Brouillette, Mmes William Dessureault, Emile Deshaies, Mlle Marie-Anne Dampousse, M. et Mme Arthur Ferron, M. Ludovic Ferron, Mlle Auréa Ferron, Mme Philippe Ferron, M. et Mme Armand Léveillé, M. Siméon Léveillé, Mlle Rita St-Arneault, M. François Léveillé, Mme Catherine Marchand, Mlle Yvonne Dessureault, M. Théophile Thiffault, Mlles Hermance Baril, Juliette Cossette, M. et Mme J.-U. Trudel, M. Léopold Troitier, le Notaire Philippe Germain, Dr J.-G.-Arthur Marchand, Dr L.-N. Francoeur, le notaire J.-Bte Moussette, M. Joseph Matte, Mme J.-Bte Matte, M. et Mme Philippe Jacob, Mme Côme Ledue,

MM. J.-H. Samschagrin, J.-Bte Lebrun, Donat Trudel, Roméo Frigon, Mme Léger Troitier, Chs. Edouard Troitier, MM. J.-Bte Mercure, J.-P. Gilles Dessureault, etc., etc.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies, etc.

A la famille éprouvée, nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

ra notre marche, préviendra bien des écarts, nous rendra forts contre toute capitulation en assurant notre persévérance dans la foi et les traditions de nos ancêtres.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies, etc.

A la famille éprouvée, nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de cette ville et de l'étranger. Nos sincères sympathies.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de: Richard Barrette, Marchand-épicière, Cap-de-la-Madeleine, P.Q. Cédant-autorisé

Avis est par les présentes donné que Richard Barrette, marchand-épicière, de la cité du Cap-de-la-Madeleine, a, le 12e jour d'avril 1929, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que M. Adélar Provencher, séquestre-officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à la première assemblée des créanciers.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue aux trois-Rivières, au Palais de Justice, au bureau de M. Adélar Provencher, le séquestre-officiel, le 23e jour d'avril 1929, à quatre heures de l'après-midi.

Feur vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié qu'à cette assemblée les créanciers éliront un syndic permanent.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic une fois celui-ci nommé; autrement le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, sans égard à votre réclamation.

Daté aux Trois-Rivières, ce 12e jour d'avril 1929. Henri Bisson, Gardien.

Bureau: 142, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières, F.O.

M. l'inspecteur primaire visite une école libre. Il interroge une petite fille sur le calcul.

—Dis-moi, mon enfant, si la mère achète chaque jour deux livres de viande à un franc, combien cela fait-il d'argent par semaine? —L'enfant se met à compter: —Deux livres par jour à un franc, cela fait douze francs par semaine. (C'était avant la guerre!)

—Comment, dit l'inspecteur, est-ce que chez toi la semaine n'a que six jours? —Oh! non, répliqua l'enfant; elle a bien sept jours chez nous, mais, le vendredi, nous ne mangeons pas de viande!

AVIS DANS LA SUCCESSION DE FEU EDOUARD S. DE GARUFEL, EN SON VIVANT DE LA CITE DES TROIS-RIVIERES.

Les personnes ayant quelque réclamation contre cette succession, ou une dette à lui payer, ou quelque autre chose à transiger avec elle, voudront bien s'adresser au soussigné, à son bureau, no 36 de la rue Alexandre, les Trois-Rivières, d'hui au 1er de mai prochain, (1929).

J.-A. Trudel, Notaire, Exécuteur-testamentaire Mardi 16 avril.

AVIS DANS LA SUCCESSION DE FEU EDOUARD S. DE GARUFEL, EN SON VIVANT DE LA CITE DES TROIS-RIVIERES.

Les personnes ayant quelque réclamation contre cette succession, ou une dette à lui payer, ou quelque autre chose à transiger avec elle, voudront bien s'adresser au soussigné, à son bureau, no 36 de la rue Alexandre, les Trois-Rivières, d'hui au 1er de mai prochain, (1929).

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public, Ltée, dont M. l'abbé D. Gélinas est le gérant, et imprimé par l'imprimerie St-Joseph, au No 50, rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

Amonces -- Classifiées 35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

TRANSPORT.—Avez-vous des Valises, Coffres, Meubles ou effets semblables à faire transporter, téléphonez au No 152, Georges Dufresne, Enrg., rue Champflour, en face de la gare. j.n.o.



"NOUVEAU HORAIRE" Heure Solaire Départs des Trois-Rivières

Départs pour Montréal: 2.50 a.m., tous les jours 10.15 a.m., jours de semaine 3.35 p.m., tous les jours 4.45 p.m., tous les jours 7.05 p.n., tous les jours

Départs pour Québec: 4.05 a.m., tous les jours 7.15 a.m., jours de semaine 12.00 midi tous les jours 1.05 p.m., jours de semaine 7.00 p.m., dimanche seulement 7.30 p.m., tous les jours

Départs pour Shawinigan Grand'Mère 6.30 a.m., tous les jours 12.05 p.m., tous les jours 3.35 p.m., tous les jours 7.30 p.m., tous les jours

Départs pour Grandes Piles: 10.20 a.m., jours de semaine 7.00 p.m., jours de semaine

Pour réserves de wagons-salons et wagons-lits, s'adresser au Bureau de la ville, 122, rue Notre-Dame, téléphone 2001 et 2002, ou à la gare.

Des soumissions seront reçues pour la reconstruction du Bureau d'Enregistrement de Ste-Geneviève de Batiscan, le 24 avril 1929 jusqu'à 9 heures a.m., au bureau du Secrétaire Trésorier Ovila Bergeron, notaire, Ste-Geneviève de Batiscan.

Les plans seront visibles chez le secrétaire trésorier, M. Ovila Bergeron, à Ste-Geneviève de Batiscan, ou au bureau de l'architecte Jules Caron, 21 St-Joseph, Les Trois-Rivières.

Les travaux devront être terminés et complétés pour le 1er septembre 1929. Un chèque accepté représentant 10 pour cent du montant de la soumission exigé.

Le Conseil du Comté de Champlain ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions 16-18-23.

Demande de Soumissions

Des soumissions seront reçues pour la reconstruction du Bureau d'Enregistrement de Ste-Geneviève de Batiscan, le 24 avril 1929 jusqu'à 9 heures a.m., au bureau du Secrétaire Trésorier Ovila Bergeron, notaire, Ste-Geneviève de Batiscan.

Les plans seront visibles chez le secrétaire trésorier, M. Ovila Bergeron, à Ste-Geneviève de Batiscan, ou au bureau de l'architecte Jules Caron, 21 St-Joseph, Les Trois-Rivières.

DEUX EMISSIONS INTERESSANTES qui se recommandent d'elles-mêmes IMMEUBLE SAINT-ROCH, Québec \$100 plus l'intérêt couru pour rapporter 6%—Remboursable de 1 à 15 ans A. BELANGER, LIMITEE, Montmagny 100 plus l'intérêt couru pour rapporter 6%—Echéances: 1939-1948 Renseignements additionnels sur demande. Téléphonez ou télégraphiez vos commandes à nos frais La Corporation de Prêts de Québec 132, rue St-Pierre, QUEBEC Téléphone: 2-8748 Représentant Spécial pour Trois-Rivières et District 9, rue St-Pierre, Tél. 205 Agent: L. Létourneau Auguste Desmarais Louiseville Tél. 171

RESTEZ, RESTEZ SUR VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres, vos Enfants seront heureux

CHAMPIONNE LAITIÈRE ET BEURRIÈRE

Une vache Canadienne, la propriété de l'École de Laiterie de St-Hyacinthe, vient d'établir un nouveau record de production laitière et beurrière, dans la classe de trois ans, dans la division de 365 jours. La nouvelle championne est enregistrée sous le nom de "Mimi", No 7912 et fut élevée par l'École de Laiterie. Sa production officielle pour une période de 365 jours est de 12,013 livres de lait et de 573 livres de gras. Une vache de la Ferme Expérimentale de Cap Rouge, "Julia de Cap Rouge", No 6029, détenait antérieurement le record de cette classe avec une production de 10,181 livres de lait et de 490 livres de gras.

La Paissance continue des pacages

Dès 1893 on avait constaté qu'il se produisait des variations importantes dans la proportion de protéine que renferment les graminées à différentes phases de la pousse. Vers cette époque le Service de la culture de concert avec le Service de la botanique avait institué des recherches ayant pour but de déterminer la phase de la végétation à laquelle les graminées devraient être coupées pour faire du foin. C'est-à-dire la période pendant laquelle elles contiennent la plus grande quantité de protéine digestible.

En ces dernières années, nous avons trouvé une nouvelle application des résultats de cette recherche dans ce que l'on appelle le système de "paissance intense", mis à l'essai dernièrement dans plusieurs pays et notamment en Allemagne et en Angleterre. On comptait que l'on pourrait, au moyen de ce système, tirer des prairies, des produits assez riches en protéine sous forme de très jeune herbe, en succession continue. On le fait en faisant paître l'herbe d'assez près, en changeant les animaux de place, en appliquant une forte proportion d'engrais azotés, par exemple du nitrate de soude, et en laissant l'herbe pousser, disons pendant dix ou quinze jours avant d'y remettre les animaux. Une expérience conduite par le Service de la chimie de la ferme expérimentale d'Ottawa pendant les étés de 1927-28 pour obtenir des données sur ce sujet au Canada, a fourni quelques résultats intéressants. Sur 4 parcelles, l'une coupée chaque semaine; une autre toutes les deux semaines; une troisième toutes les trois semaines et l'autre laissée en foin, c'est la parcelle qui a été couvée toutes les trois semaines qui a fourni la plus forte quantité de matière sèche digestible et de protéine pendant l'été de 1927.

Nous ne saurions encore indiquer les résultats définitifs pour 1928, mais ils diffèrent sous certains rapports de ceux de l'été précédent. Il est évident, cependant, d'après les données enregistrées en 1928, que c'est l'herbe coupée à environ 4 pouces de hauteur qui contient la plus forte quantité de protéine digestible, mais que la période de la pousse varie avec les conditions de climat, notamment la chaleur et la pluie. En 1928, les parcelles ont également fourni d'abondantes preuves témoignant que la coupe continue favorise la multiplication du trèfle blanc, une légumineuse contenant beaucoup de protéine.

La paissance intense présente quelques difficultés pratiques, et l'adoption d'un système qui exige une exploitation systématique de champ, des frais d'engrais, de fumure, de culture et de labourage etc., serait généralement pas économique au Canada. Toutefois, le principe est sain et l'on peut trouver à établir ce système d'une fa-

çon qui conviendrait aux conditions locales et qui accroîtrait en même temps la valeur nutritive de nos pacages.

F.-T. Shutt, Chimiste du Dominion

Importance de la suppression AU POINT DE VUE ECONOMIQUE

(Notes des fermes expérimentales)

Il n'y a encore que peu d'années, beaucoup de gens qui gardaient des poules considéraient que l'aptitude à couver était un avantage plutôt qu'un désavantage. Il y a eu depuis 1918 une telle augmentation dans le nombre des aveugles et par conséquent un tel développement dans le système intensif d'élevage qu'il est à craindre que le sol ne devienne contaminé, et c'est pourquoi il est important que tous les poussins soient élevés sur des terrains propres tous les printemps.

Si l'on emploie des poules couveuses pour couvrir les œufs on peut élever les poussins, il est naturel de croire qu'elles passeront à leur progéniture tous les parasites intestinaux et toutes les maladies dont elles peuvent être infestées ou infectées.

En supprimant la fièvre de couvrir on est plus porté à se servir d'incubateurs et d'éleveuses, et le troupeau est ainsi protégé jusqu'à un certain point.

Il est très possible de supprimer la fièvre de couvrir; il faut pour cela noter le nombre de fois que les poulettes se mettent à couver dans une année, puis supprimer celles qui ont manifesté le désir de couvrir plus de deux fois. Si l'on se procure un coq, on devrait naturellement le prendre d'une souche non couveuse.

On a réussi par ce moyen à grandement réduire la tendance à couvrir à la station expérimentale fédérale de Summerland, C.B., pendant une période d'années.

Si on met dans la catégorie "couveuses minimums" les poulettes qui n'ont pas manifesté l'envie de couvrir plus de deux fois pendant leur première année de ponte, nous trouvons que 36 pour cent des poulettes ont manifesté l'envie de couvrir plus de deux fois en 1922-23, mais ce chiffre a été réduit à 12 pour cent en 1927-28.

La ponte a augmenté dans une mesure correspondante, si bien qu'en cette dernière année les poulettes ont pondu en moyenne 230,4 œufs chacune sans sélection.

Si nous prenons la période d'années de 1922 à 1928, les poulettes qui ont manifesté une tendance à couvrir deux fois ou moins, ont pondu bien plus que celles qui avaient couvé plus de deux fois. Il est même douteux que ces dernières, en tant que groupe, aient payé pour leur pension.

D.-G. Denny, Station expérimentale fédérale, Summerland, C.B.

CHARETTE

Ces jours derniers, eurent lieu dans notre église paroissiale, les funérailles de M. Philias Gélinas, décédé à l'âge de 42 ans. La levée du corps fut faite par Mgr Duguay. Le service fut chanté par M. l'abbé D. Gélinas, curé de la paroisse, assisté de Mgr Duguay, et M. le vicaire Lamy, comme diacre et sous-diacre.

Portait la croix, M. Valère Gélinas, des Trois-Rivières et Mme Arthur Marcouiller, de Charette, frère et soeur du défunt. Le corbillard était conduit par M. Adolphe Villeneuve. Les porteurs étaient ses beaux-frères, M. Hélie Descôteaux, M. Ferdinand Boulanger, M. Arthur Marcouiller, M. Adolphe Marcouiller, M. Alfred Boulanger, M. Freddy Boulanger.

Ont fait la collecte, M. et Mme Hélie Boulanger, et M. et Mme Freddy S. de Carufel.

Le convoi était suivi par son épouse, sa fille Jeannette, ses soeurs Mmes Claudina, Yvonne et Marie-Louise, Mme Arthur Marcouiller, M. Joseph Boulanger, M. et Mme Théodore Gélinas, leur fille, Mlle Marie-Anne Gélinas, M. et Mme Denis Gélinas, M. Valère Gélinas, M. et Mme Pierre Descôteaux, Mme Béland de Shawinigan, Mme Orphée Pelletier, de Shawinigan et une foule d'autres.

Parmi l'assistance, on remarquait, M. et Mme Alphonse, de Charette, M. et Mme Joseph de Charette, M. et Mme Arthur

Gélinas, Mme Pierre Marcouiller et ses garçons, Mme Xavier Lambert, M. Alphonse Lambert, M. Alcide Lambert, M. Médas Descôteaux, M. Alcides Descôteaux, de Shawinigan, M. et Mme Josée Gélinas, de St-Barnabé, Mme Onésime Villeneuve, M. Gédéon Gélinas, M. Henri Descôteaux, M. et Mme Charles-Edouard Auger, M. Landis Descôteaux, M. et Mme Joseph-G. Diamond, Mme Thaddé Mongrain, Mme Bordeleau, de Prouxville, Mme Arthur Gauthier, M. Onésime Aubry, M. et Mme Omer-N. Gélinas, M. Osiar Lafontaine, Mlle Aurore Gélinas, M. Onésime Lord, Mlle Rosa Lord, M. Henri Bellemare, Mlle Donia Bellemare, de St-Barnabé, M. et Mme Philippe Gélinas, M. et Mme Philippe Riard, M. Ovide Marcouiller, Mlle Léa Marcouiller, M. et Mme Xavier Beauchemin, M. Joseph Lacerrière, Mme Ferdinand Boulanger, M. et Mme Alcide Diamond, M. et Mme Adam Lessard, M. Donias Lessard, Mme Elédore Allard, M. Omer-D. Gélinas, M. Albert Bournival, M. Claudio Robert, M. Oscar Villeneuve, M. et Mme Zacharie Villeneuve, M. Freddy Bournival, M. et Mme Midas Villeneuve, M. Hermile Gélinas, M. Joseph Boisvert, Mme Joseph Diamond, M. Donias Diamond, M. Israël Diamond, M. Joseph Dubé, M. Philias Gélinas, M. Edouard Auger, M. Adolphe Villeneuve, M. M. Godefroy Lord, de Shawinigan, M. Joseph Descôteaux, M. Honoré Lampron, de St-Sévère. Les RR. SS. de l'Assomption avec leurs élèves, ainsi que le choeur de chant des jeunes filles.

M. Philias Gélinas laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, une fille adoptive, Jeannette, ainsi que cinq soeurs et un frère.

Des bouquets spirituels furent offerts par M. le Curé D. Gélinas et les RR. SS. de l'Assomption, Dumont et P.P. Martin, des Trois-Rivières, Mlle Cécile Auger, et les familles: Adam Lessard, Adolphe Villeneuve, Omer-N. Gélinas, Charles-Edouard Auger, Joachim Desarsault, Denis Pelletier, Carolus Marcouiller, Alphonse de Charette, et Alphonse Lemire.

Nos sympathies à la famille si éprouvée.

Va et vient M. et Mme Israël Diamond, ainsi que Mme Hormidas Diamond, de St-Elie de Caxton, en visite chez M. Joseph Diamond, la semaine dernière.

Mme Bordeleau, de Prouxville, en visite chez M. Thaddé Mongrain.

Naissance M. et Mme Gaston Gagnon, née Isabelle Houde, ont l'honneur d'annoncer à leurs parents de la naissance d'un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Léon-Richard. Parrain et marraine: M. et Mme Emery Houde, grands-parents de l'enfant.

Visite annuelle Les Religieuses Filles de Jésus de notre paroisse ont eu le plaisir de recevoir ces jours derniers, la visite de leur Révère Mère Provinciale.

Notes diverses Etaient de passage au presbytère et dans leurs familles, MM. les abbés Théo. Gravel, curé de St-Boniface; Antonio Massicotte, vicaire à St-Marc-de-Shawinigan; J.-Ans. Trudel, curé de St-Sévère; Fortunat Trudel, de Amos; M. et Mme Joseph Grenier, de Newville, chez M. Ray Trudel.

M. Prime Lefebvre, de Shawinigan, chez MM. Evariste Lasanté et Joseph-P. Lefebvre.

M. Trottier, de St-Casimir, chez M. Emilien Gravel.

M. et Mme Jeffrey Devost, de Amos, chez MM. Emile Massicotte et Alph. Devost.

Mmes Emmanuelle Massicotte et Téséphore Cossette, sont revenues enchanterées d'une promenade à Woonsocket, R.I.

M. Charles-Henri Massicotte, des Trois-Rivières, passe quelque temps dans sa famille.

M. Henri Lefebvre, N.P., des Trois-Rivières, chez son père M. Maximin Lefebvre.

M. Julien Frigon et sa famille viennent de nous quitter pour aller demeurer à Grondines.

MAKAMIC

Incendie

Le 25 du mois dernier, le feu détruisait encore une maison de notre village appartenant à M. J. Leclerc, au rez de chaussé, il y avait outre la salle d'amusement un restaurant et un salon de barbier et au second la demeure de la famille Leclerc. Le feu éclata dans une garde-robes vers 5 heures du matin et se propagea avec une telle rapidité que les occupants n'eurent que le temps de se sauver; on évalue les pertes à une valeur de près de \$5,000 et peu d'assurances. Heureusement, que nous avons la pompe à incendie car la paroisse aurait certainement eu une conflagration à déplorer.

Décès

Est décédée à Dupuy, Mme A. Audy, née Blanche Bergeron, fille de M. et Mme A. Bergeron, marchand de Makamic; outre son époux, elle laisse un jeune bébé.

Aussi Mme Edouard Lafrenière, âgée de 33 ans. Ses funérailles ont eu lieu lundi le 8 avril. Elle laisse son époux et six enfants.

—Et le 7 avril, est décédée Mme N. Bruneau, âgée de 68 ans.

A toutes ces familles en deuil, nous offrons nos cordiales condoléances.

Va et vient

Mme Vve J.-B. Rivest, de Timmins, Ontario, et sa fille Léonie, ont passé les jours saints et Pâques chez son beau-frère M. J.-S. Rivest, agent du C.N.R.

M. Donat Baril, boucher, est de retour d'un voyage à Gentilly, où il a assisté aux funérailles de son frère.

Nous ont quittés pour aller demeurer à Shawinigan, les familles suivantes: Joseph Leclerc, Alfred Juneau et André Labrie.

Constipation chronique.

"J'ai souffert pendant des années d'une constipation chronique qui devenait sérieuse à un point que les plus forts des purgatifs demeuraient sans effet," écrit Mme H. Kimm, d'Union City, N.J. "Depuis que j'emploie le Novoro du Dr Pierre, non seulement mon mal est entièrement disparu mais la condition de mon sang est grandement améliorée. J'avais toujours des éruptions sur la figure mais mon teint est maintenant clair et plein de santé." Ce remède végétal juste-ment fameux n'est pas un simple laxatif. Il fortifie et régularise les organes d'élimination tout en évacuant les éléments nuisibles et les bactéries malignes à l'aide des intestins et du flux urinaire. Ce n'est pas un article de droguerie car le Novoro est fourni directement par le Dr Peter Fahrney & Sons, Co., 2501, Boulevard Washington, Chicago, Ill. Ecrire pour renseignements.

Livré exempt de douane au Canada.

PUBLICATION DU MINISTERE DES MINES

Rapport préliminaire sur les Calcaires des provinces de Québec et d'Ontario.

La Division des Mines du Ministère des Mines, à Ottawa, vient de publier la version française d'un rapport préliminaire sur les calcaires des provinces de Québec et d'Ontario.

Les territoires examinés comprennent, dans Québec, la région du Lac St-Jean, la rive nord du fleuve St-Laurent et cette partie de la Province qui s'étend au sud du St-Laurent et à l'ouest de Lévis; dans l'Ontario, toute la partie de cette province située au sud d'une ligne tirée de Kingston, à Port-McNicoll, et la majeure partie de la Province qui se trouve à l'est d'une ligne tirée entre Kingston et Pembroke.

Les fabricants qui emploient la chaux et la pierre calcaire dans leurs diverses industries y pourront puiser de précieux renseignements touchant les localités où se constate la présence de ces roches (y compris la dolomie), la technologie de l'exploitation de ces roches et des fours à chaux.

Bien que la majeure partie du travail sur le terrain, dans le Québec et l'Ontario, soit terminée, il se passera encore deux années, et probablement même davantage, avant que le rapport final sur les calcaires de ces provinces puisse être distribué au public. A cause de cela même et des nombreuses demandes d'informations qu'on a faites au sujet des calcaires, la division des Mines a trouvé bon de préparer un rapport préliminaire qui donnerait une idée générale de la distribution, de la composition, de la qualité et des emplois des calcaires de ces provinces.

Ce rapport est accompagné de

CARTES PROFESSIONNELLES

Assurances Générales A. J. Gouin & Cie Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie. Bureau établi depuis plus de 30 ans. TEL. 114, 4, Du Platon

Médecin Dr J. A. Rousseau Directeur du Dispensaire Antivénérien. Bureau privé de 10 a. m. à 4 p. m. et 7 p. m. à 8 1/2 Maladies des voies urinaires " " femmes " " de la peau Tél. 119 28 rue Royale

Dr Roch Hébert SPECIALISTE Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du Nez Bureau et hôpital privé 31a Des Forges. Tél. 1425 HEURES DE BUREAU 9 à 12 a. m. 1 à 5 et 7 à 8 p. m. Dispensaire Les mercredi et vendredi de 7 à 9 h. p. m.

Comptable et Liquidateur Tél. 329 Casier Postal 640 Henri Bisson Comptable et Liquidateur Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service. 142, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Médecin Dr Auguste Panneton Spécialiste pour maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Consultations: 1.30 h. à 4.30 h. tous les après-midi. Le soir: Lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 et sur rendez-vous. Tél. Bell 526 65a, Avenue Lavolette

Avocats Robert Trudel, L.L.L. Albert Paquin, L.L.L. Trudel & Paquin Avocats et Procureurs 20, Bonaventure, Tél. 61 Trois-Rivières. Bureau du soir au No 446 St-Maurice, chez le Dr Coutu

Chiropraticien A.-E. HUNT KING, D.C. Docteur en Chiropratique Trois-Rivières 6a rue Alexandre Tél. 1913 Shawinigan Falls 26, 5me Rue Tél 725 Grand'Mère 121 rue St-Jacques Tél. 497

Architecte U.-J. Asselin Ernest L. Denoucourt Asselin & Denoucourt Architectes Tél. Bell 963, 42, Alexandre Les Trois-Rivières

Avocat Tél. 1299-J Joseph Barnard Avocat 108, rue Des Forges

Médecin Tél. 1526 Docteur R. Dugré Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph SPECIALITES: Chirurgie des organes génito-urinaux, du système osseux et du tube digestif. CONSULTATIONS: Au bureau: 2 à 4 et 7 à 8 h. p. m. A domicile: sur rendez-vous. 56, Ave Lavolette.

Chirurgien-Dentiste Tél. Bureau: 656 " Résidence: 2274 Dr J. H. BELAND Extraction des dents sans douleur Traitement de la Pourriture par la Vaccinothérapie. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement. Heures de Bureau: De 8 a. m. à 5 p. m. Le soir de 7 à 8 Bureaux: 26a, Des Forges

Avocat Tél. 1059 Jean-Marie Bureau B.L.L.L.E. Avocat et Procureur Chambre 23, Edifice de la Banque du Commerce, Les Trois-Rivières. Bureau à Ste-Anne-de-la-Pérade chez M. D. Lanouette, le 1er et le 4e samedi de chaque mois.

Notaire Tél. 3140 Henri Lefebvre NOTAIRE Argent à prêter. Administration et règlement de succession, etc. BUREAU: No 42, ROYALE Bureau spécial à Saint-Prospér le dimanche.

Médecin Dr A.-J. Aubin Médecine Interne, Maladies Chroniques, Diagnostic. Tél. 1143J 179, Lavolette

Notaire Casier Postal 556 Tél. 235 J.A. Jemire, L.L.L. Notaire Cessionnaire des greffes des notaires P. O. Guillet et P. L. Hubert. Placements sur hypothèques et débiteurs. Administration générale. 40, Alexandre, (Coin Hart) Les Trois-Rivières

Notaire Tél.: Bureau 3144 Résidence 1959f Alphonse Lamy, L.L.L. NOTAIRE Argent à prêter, administration, règlement de successions, etc. 29, rue Hart, Trois-Rivières

Médecin Tél. 459 Dr ALEX. ACHPISSE Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil Médical de l'Empire Britannique. Spécialités: Chirurgie générale infantile, Maladies des voies urinaires, Maladies des femmes. Consultations: de 11 à 12 a. m., de 2 à 5 p. m. et de 7 à 8.30 p. m. tous les jours. A domicile, sur rendez-vous. 72, Royale coin des Forges. Dispensaire: Mardi et jeudi de 7 à 9

Notaire Téléphone: Bureau 1158 Résidence 988 J. U. GREGOIRE Notaire Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc. 26a, Des Forges, Les Trois-Rivières. Bureau à St-Maurice, du Samedi midi au Lundi midi. Propriétés à vendre

Avocats Tél. 930 Casier Postal 310 Edifice Power, Trois-Rivières Jacques Bureau, C. R. Philippe Biqué, C. R. Georges Gouin, B. A. Léon Girard, L.L.L. Bureau, Bigné, Gouin & Girard Avocats 4, Des Forges, Les Trois-Rivières

Avocat Téléphone 329 Roger Bisson Avocat et Procureur 142, rue Notre-Dame Les Trois-Rivières.

Notaire Casier Postal 554 Téléphone 421 A. LEBRUN Notaire, C.C.S., Cessionnaire du Greffe P. Désilets. Argent à prêter, règlement de succession, examen de titres, collections, etc. 23, rue Bonaventure, Trois-Rivières, P. Q.

W.-H. FONTAINE, O. D. SPECIALISTE POUR LA VUE, diplômé de l'Institut K. C. H. O. S., Kansas City Mo. Licencié et Diplômé de la A. O. O. P. Q. OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PACIFIQUE. SPECIALITE: Maux de tête.—Yeux crochets redressés sans opération. Livraison immédiate de tout ouvrage. Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 a. m. à 6 p. m., vendredi et samedi de 9 a. m. à 9 p. m. 492 ST-MARICE, Tél. 965

Avocats Robichon & Méthot Avocats Bureau: Edifice: Brique d'Hochelaga. Trois-Rivières

Notaire Tél. Bureau 1851 " Rés. 1444-J Victor Abran Notaire Argent à prêter, assurances, collection, etc. 34, Bonaventure, Les Trois-Rivières

Avocats Téléphone Bell 1000 DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE Avocats 4, St-Joseph, Trois-Rivières

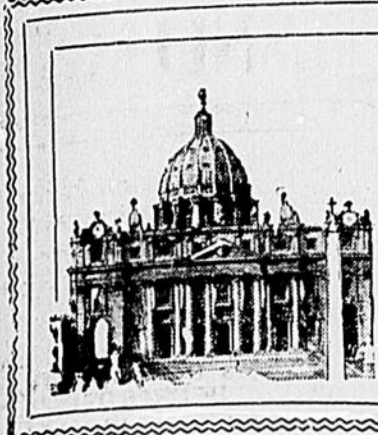
Avocat Tél. 231 Chas Bourgeois B. A. L.L. M. Avocat 26, rue St-Joseph, 28

Notaires J. A. Trudel, J. E. Guillet Trudel & Guillet Notaires Argent à prêter, Règlement de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc. Bureau: 36 rue Alexandre Tél. Bell 491, Trois-Rivières

Architecte Jules Caron Architecte 132, rue St-Joseph, 28 Tél. 228, 21 rue St-Joseph Les Trois-Rivières

Architecte Jules Caron Architecte 132, rue St-Joseph, 28 Tél. 228, 21 rue St-Joseph Les Trois-Rivières

Architecte Jules Caron Architecte 132, rue St-Joseph, 28 Tél. 228, 21 rue St-Joseph Les Trois-Rivières



Tribune Ecclésiastique

Les Bienfaits du Dimanche

(Extrait de La Revue Dominicaine)

La question du dimanche est de plus en plus à l'ordre du jour dans la Province de Québec.

Faisant suite aux rapports présentés sur le sujet à la Semaine Sociale d'Ottawa en 1922, aux campagnes de presse, aux conférences, aux enquêtes, aux énergiques protestations des autorités ecclésiastiques, voici que la Ligue du Dimanche organise pour avril prochain ce qu'elle appelle "Un Mois du Dimanche".

Le projet, déjà connu du public, a reçu l'approbation de Nos Seigneurs les Evêques et mérite l'encouragement pratique de tout catholique, disons simplement, de tout homme, quelle que soit sa croyance religieuse, car si la question du dimanche est avant tout une question religieuse, elle est encore, — on semble l'oublier trop souvent, — une question profondément humaine.

De ce chef, elle dépasse les cadres d'une église particulière pour intéresser la société toute entière. L'a-t-on assez compris dans le monde industriel, commercial, capitaliste? Il ne nous paraît pas en effet que les plus coupables soient les travailleurs qui, le plus souvent, ne se résignent que de mauvais cœur et par nécessité à la violation de la loi qui régit leur conscience de catholiques.

Dans notre siècle d'intense matérialisme et de course effrénée à la richesse, à la fortune, les considérations d'ordre utilitaire ont souvent plus d'effet sur nombre d'esprits que les motifs de foi, les raisons surnaturelles. Il pourrait donc être opportun de rappeler à ces derniers les avantages ou les bienfaits du dimanche. Ceux-ci peuvent être, soit d'ordre individuel, familial ou social.

Bienfaits d'ordre individuel

Parce que composé d'un élément matériel et spirituel, d'un corps et d'une âme, l'homme a des besoins et physiques et moraux. Le dimanche apporte à ce double besoin les satisfactions qu'il réclame et par là protège, conserve les grandeurs personnelles de l'homme. Ses grandeurs d'ordre physique d'abord.

Les économistes et les physiologistes se basant sur les données de la science touchant la personnalité humaine et ses besoins divers, résumant en leurs études l'expérience des siècles. Ils n'hésitent pas à affirmer "qu'un certain repos périodique, en dehors du repos ordinaire pendant la nuit ou la récréation pendant le jour est nécessaire au travailleur. Seul ce repos peut réparer la déperdition journalière d'oxygène par le travail des muscles et des nerfs. Ce repos ne peut être remplacé ni par celui de la nuit, ni par la nourriture; la plus profitable.

Telle est l'affirmation à laquelle souscrivait le Congrès International du Repos hebdomadaire tenu à Paris en 1889.

Les réserves d'énergie musculaire dont l'homme dispose ne sont pas illimitées; elles ne peuvent se maintenir, se continuer qu'à la condition de se refaire sans cesse, par la nourriture, le sommeil, le repos. Il y a dans tout être une limite des forces disponibles qu'il serait téméraire de vouloir dépasser; une bête de somme de qui on veut exiger une course trop longue, trop pénible tombe de défaillance sur la route, un mécanisme surchauffé éclate.

Or l'homme n'est-il pas par son corps un animal, ou encore un véritable mécanisme, le plus perfectionné qui soit, mais aussi le plus délicat puisqu'il est rarement en son pouvoir de remplacer les pièces que l'usage a touchées.

Entre dans certains ateliers, certaines boutiques, certaines manufactures où l'air est chargé de miasmes délétères, de poussière, de molécules métalliques, d'acide carbonique, où le système nerveux est sans cesse tenu en excitation par la trépidation des machines et voyez ces visages, hier encore jeunes, frais et beaux, aujourd'hui amaigris et ridés, ces yeux sans couleur, ces fronts où des fatigues excessives ont creusé des rides précoces; ce sont des hommes qui ont à peine atteint la virilité, des jeunes mères

de famille, de toutes jeunes filles et pourtant ce sont déjà des figures de vieillards. Un travail prématuré, trop épuisant, accompli dans des conditions matérielles désastreuses a gaspillé ces énergies en fleur, ces énergies qui n'ont pas su se refaire, se reconstruire à temps.

Dans un rapport qu'il adressait au Parlement britannique, le Dr Parre, ayant exposé les raisons physiologiques qui lui semblaient plus propres pour le repos commun, terminait son étude par cette déclaration: "L'observation du dimanche doit être acceptée non seulement parmi les devoirs religieux, mais les devoirs naturels, si la conservation de la vie est un devoir et si l'on est coupable de suicide en se détruisant prématurément. Je ne parle ici que comme médecin sans m'occuper d'aucune manière de la question théologique."

Il serait superflu d'insister, la vérité étant évidente ou de démonstration facile: il y a des accumulations de fatigue pour le travailleur, — qu'il s'agisse du manoeuvre, de l'ouvrier, de l'industriel, du brasseur d'affaires, voire même de l'intellectuel, — que le repos quotidien ne suffit pas à surmonter et qui exigent au moins un jour de loisir sur sept.

L'économie physique de nos vies réclame au nom de nos intérêts les meilleurs, le repos hebdomadaire, Dieu n'ayant donné à l'homme que juste les forces nécessaires pour travailler six jours de suite et se reposer le septième. Laisse à lui-même, cette loi voulue par la sagesse divine comme gardienne, protectrice de l'énergie créée, l'homme l'eût peut-être violée soit par oubli, ignorance, présomption, amour du gain, prétendue nécessité.

Et l'expérience économique renforce cette doctrine si humanitaire. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les comptes-rendus des deux grands congrès tenus en faveur du repos hebdomadaire, celui de Paris en 1889 et celui de Berlin en 1890. Le problème a été étudié sous tous ses aspects par les meilleures compétences européennes, sans préoccupation du système de l'idée religieuse, d'un triomphe spiritueliste. Des travaux présentés, il reste clairement et solidement établi que le dimanche non seulement ne comporte pas de sérieux inconvénients au point de vue économique, mais au contraire, des avantages, car il "est reconnu qu'un repos du dimanche lui y aura une augmentation de productivité par l'accroissement du nombre des travailleurs dû à la prolongation de leur vie et de leur capacité de travail... et les statistiques établissent une diminution des accidents, car ceux-ci se produisent avec une proportionnalité plus intense au moment où l'attention et la vigilance de l'ouvrier, par un effort trop prolongé, ne peuvent se soutenir avec la même vigueur."

Mais l'homme n'a pas que des besoins physiques; il a aussi des besoins moraux aussi impérieux que ses nécessités corporelles.

Il y a en chaque homme plus que de la matière, des muscles et des nerfs; il y a un principe simple, spirituel, substantiel demeurant toujours identique à lui-même quand tout change et se transforme autour de lui. Le corps humain se renouvelle sans cesse. Les expériences célèbres de Flourens, Molescott et autres savants ont prouvé qu'en quelques années, en quelques mois, il ne reste rien des molécules de jadis. Il y a en nous deux hommes, l'un pétri d'un peu de limon, charnel et terrestre; l'autre, façonné à l'effigie divine, spirituel et immortel; l'un vit dans le temps et se nourrit de pain, l'autre vit de l'éternité, se nourrit de vérité et d'amour; l'un est chair et sang, l'autre intelligence et volonté. Or, c'est ce principe d'intelligence et de volonté, — l'âme humaine, — qui fait l'homme véritablement homme. Lui assigne sa classe et son rang dans la hiérarchie des êtres, le marque de son meilleur caractère, l'aarçole de sa plus haute dignité.

Les six jours de la semaine sont les jours de l'homme charnel, terrestre puisque ce sont les jours de l'action matérielle, de la créature mortelle et besogneuse cherchant à la sauter de son front la nourriture périssable à un corps qui lui-même demain périra.

Le dimanche, c'est le jour de l'homme véritablement homme, de l'homme spirituel, immortel. C'est le dimanche qui lui donne le pouvoir consacrer des loisirs aux choses de son âme, à la culture, à l'épanouissement de ses facultés

supérieures. Si un jour sur sept ne venait l'arracher aux préoccupations qui forment le cœur et l'entrent vers la terre, le matérialiste et parfois l'abatissent lamentablement, on chercherait bientôt en vain sur sa figure le reflet de l'immatérielle beauté de la divine splendeur qu'elle doit rayonner; signatum est super nos, lamen vultus tui, Domine. (Ps. IV, 7).

Bienfaits d'ordre familial

Aux bienfaits individuels, s'ajoutent les bienfaits familiaux. De par sa nature, de par ses besoins, de par sa destinée, l'homme est ordonné à vivre en société. Normalement, il doit d'abord composer un groupe où le père figure comme chef. Ce groupe a nom: la famille, laquelle s'insère en un groupe plus vaste: la cité, la patrie. La science sociale reconnaît à la famille, à la société domestique une importance primordiale: elle en fit la pierre d'angle, la base, ou la cellule-mère de tout l'organisme social.

C'est devenu presque une banalité de nos jours de répéter qu'à l'heure actuelle la famille traverse une crise des plus graves, méritant en danger sa constitution intime et son développement normal: crise d'idée, crise de moralité, crise économique.

Hier encore, un des esprits les plus clairvoyants, un des économistes les plus distingués en même temps qu'un des plus dévoués écrivains d'outre-mer, résumait dans une grande revue française les impressions par lui recueillies au cours d'un voyage d'observation, d'étude, chez nos voisins des Etats-Unis, signalant comme causes de faiblesse, comme dangers menaçant la grande République: le protectionnisme à outrance et la désorganisation familiale. (Lucien Romier, Revue des Deux-Mondes, oct. 1927).

Ce dernier danger n'est pas circonscrit à un territoire; il est à l'heure actuelle, universel. Aussi plus que jamais, devant le grand courant individualiste qui sacrifie tout aux prétendus droits de l'individu au bonheur, à vivre intégralement sa vie; devant tant de doctrines erronées, antireligieuses et antisociales s'attaquant à la famille, aux lois saintes qui doivent la constituer forte et nombreuse, aux devoirs qu'elle assume et qui font sa grandeur, il faut défendre, protéger, sauver les foyers, et cela en s'efforçant de garder ou de recréer en honneur la vieille conception traditionnelle du mariage chrétien et de la vie de famille.

Mais il n'y a pas que la doctrine. Il y a les faits, les circonstances où elle trouve son application. Pour être ce qu'elle devrait être la vie de famille doit garder au foyer la mère, et si possible aussi les enfants aussi longtemps qu'ils n'ont pas atteint un certain âge; il faut encore que le père s'exerce son autorité, son gouvernement.

Or souvent de nos jours, cela est pratiquement impossible, très difficile en tout cas. Dans notre siècle d'intense et pénible lutte pour la vie, presque tous les hommes et jeunes gens, beaucoup de femmes et de jeunes filles, sont obligés, pour assurer leur subsistance quotidienne de quitter le foyer, de s'en aller à l'extérieur, sur les chantiers, dans les ateliers, les manufactures, les bureaux. Autrement, avant la concurrence mondiale qu'ont suscitée l'avènement du machinisme et les transports rapides, nombre d'industries domestiques retenaient la femme et la jeune fille à la maison. Il n'en est plus ainsi de nos jours. Il serait à souhaiter que nos écrivains ou orateurs qui croient devoir nous entretenir du féminisme n'oublissent pas que ses origines sont avant tout des origines économiques. C'est une question de pain, de vie matérielle, de salaire qui en fait le fond. La femme, en général, ne demandait pas mieux que de rester au foyer. Mais encore fallait-il qu'elle y pût vivre. D'impérieuses nécessités l'ont forcée à s'en éloigner et quoi d'étonnant alors qu'elle ait convoité les situations les plus honorables et les plus rémunératrices! Les quelques rares exceptions qui pourraient démentir l'affirmation restent des faits isolés et sans portée.

De par la force des choses, la famille s'est trouvée toute la semaine durant, désagrégée, éparpillée, ses membres vivant un peu à la façon d'étrangers, d'inconnus; s'entrevoiant à peine le matin,

ne se rencontrant pas toujours le midi, le soir, revenant du travail, las, peu disposés à s'intéresser aux choses du foyer, aux questions du ménage; demandant souvent à l'extérieur une distraction des fatigues de la journée. Parce que limitée dans son exercice, l'autorité paternelle de ce fait parfois s'affaiblit; et puis l'administration matérielle, budgétaire réclame des attentions, des soins qu'on se sent peu disposé à accorder.

Le dimanche fait contrepois à ce grand danger familial que constitue le travail de la semaine; il refait la famille, la reconstitue, il en groupe les membres, jernel au père de mieux exercer son autorité, de s'intéresser à l'éducation des enfants, au budget domestique.

Le dimanche reconstitue la famille, surtout la famille ouvrière. Il la réunit aux pieds des autels, de la chaire évangélique d'où elle rapporte des pensées de paix, de charité fraternelle, de courage et de résignation. Après la messe, les membres de la famille se retrouvent à la table familiale et pas abondamment garnie ce jour-là et transmetteuse d'amitié. Le repas commun où tout parle de fête, le brillant du costume et la gaieté font oublier la dure servitude de la semaine; de même conversations, les jeux innocents, les divertissements honnêtes de l'après-midi et de la soirée. Le mystère de la nuit tombante qui invite aux paroles plus sereines, plus affectueuses, aux confidences et aux rêves dont le cœur a besoin vient couronner ce beau jour qui, avec le charme prenant de son intimité ou de ses réunions familiales laisse dans l'âme les plus doux, les plus vivaces, les plus réconfortants souvenirs.

Bienfaits d'ordre social

Aux bienfaits d'ordre individuel, familial, s'ajoutent ceux d'ordre social. Il serait trop long d'en traiter en détail; nous allons nous contenter de quelques considérations.

Il importe d'abord de ne pas oublier que tout problème social, conformément à l'enseignement de l'Eglise et plus spécialement aux directives des derniers Pontifes romains, se résout en une question morale; c'est à la morale que toute question sociale emprunte ses principes supérieurs de solution.

Or il n'y a qu'une morale qui soit vraie et à sanction efficace. On sait assez les échecs au siècle dernier des morales laïques dans leur effort pour supplanter la vieille morale chrétienne; morale sans obligation et sanction efficace. Mais la morale elle-même ne trouve sa raison d'être, son appui, sa justification en même temps que son efficacité que dans un dogme, une vérité transcendante, que son efficacité que dans un dogme, une vérité transcendante, éternelle qui la commande et l'impose.

Le dimanche, c'est le jour du dogme chrétien; c'est le jour où la voix des cloches appelle dans le temple du Seigneur les hommes de toutes les classes de la société: patrons et ouvriers, savants et ignorants, riches et pauvres. Sous le regard de Dieu, ces hommes deviennent pour un moment égaux, quelles que puissent être par ailleurs leurs inégalités de naissance, de condition, de fortune, puisqu'ils ont une même âme, un même Père, une même destinée éternelle, qu'ils ont droit aux mêmes moyens de sanctification, au même héritage céleste.

Le dimanche établit entre les humains la seule égalité sociale qui puisse exister ici-bas: dans le temple, les distinctions s'abolissent, les distances s'effacent: tous s'avouent, se reconnaissent égaux en courbant le front, dans un geste d'adoration, devant le même Maître des cieux.

Le dimanche, c'est encore le jour de la morale chrétienne; le jour où le travailleur laissant à sa besogne relâche la tête, en quête d'un peu d'idéal, le jour où son âme se fait plus grave, plus sereine, où elle reçoit les avertissements dont elle a besoin, le jour où elle fait provision de prudence et de force contre les si multiples et si éreintants dangers de la vie moderne. Et tient-on pour quantité négligeable cette valeur morale, religieuse de l'ouvrier qui lui vient, en très grande partie, de la sanctification du dimanche. Un ouvrier qui sanctifie le dimanche, — on peut raisonnablement le supposer — c'est un ouvrier chez qui il y a de la religion, une conscience, et qui étant fidèle à son Maître des cieux, le sera très vraisemblablement aussi à son maître de la terre; ce sera le plus souvent encore, un ouvrier sobre, honnête, respectueux des droits du patron, des conditions du contrat de travail. Un ouvrier qui se refuse à sanctifier le dimanche ou qui s'en désintéresse, il est à craindre que ce soit un ouvrier sans religion,

sans conscience, sans morale. S'il viole les droits de Dieu, est-on certain qu'il respectera ceux du patron? est-on certain qu'il ne verra pas en lui l'ennemi, l'exploiteur, le tyran et de là aux malhonnêtetés de service, au sabotage du travail, à la guerre sociale, il n'y a qu'un pas. Et ce pas est si facile à franchir que nous voyons des capitalistes étrangers établir leurs industries dans la Province de Québec, donnant en d'autres raisons la moralité de l'ouvrier canadien français, la meilleure garantie d'un travail consciencieux. Pourquoi fait-il que tant d'autres capitalistes semblent ne pas soupçonner cette vérité pourtant élémentaire qu'en forçant l'ouvrier à la violation du dimanche on finira par éroiser par amoindrir sa conscience, sa moralité, ce qui pourrait avoir de très sérieuses répercussions dans le domaine économique.

Si encore les exigences de l'industrie et du commerce justifiaient le travail dominical! Mais nous savons, à n'en pas douter, que la suppression de ce travail n'est pas incompatible avec les intérêts matériels bien entendus de la société et la preuve historique d'expérience reste la meilleure réplique aux sophismes de l'intérêt.

Y a-t-il en effet, à l'heure actuelle une nation industriellement, commercialement plus riche que l'Angleterre protestante? Et pourtant c'est elle qui domine aux pays catholiques de qui elle devrait la recevoir une leçon poussée jusqu'à l'exagération, concernant l'observance dominicale.

C'est dans le temple du Seigneur, au pied de la chaire chrétienne que patrons et ouvriers doivent venir, s'instruire de leurs droits et devoirs réciproques pour vivre en bonne intelligence et harmonie, dans le respect de la justice et de la charité.

Que l'on s'apprime le dimanche, s'écriait Mgr d'Halst à Notre-Dame de Paris, et le patron, — mot qui contient une idée de paternité et donc de bonté, — devient le maître comme au temps de l'esclavage antique; que l'on supprime le dimanche, et forcément l'on met en présence deux rivaux dont le plus fort écrasera le plus faible. Le plus faible, ce sera l'ouvrier, parce que si le travail est libre, cette liberté n'assure pas de part et d'autre des conditions égales. Le capital peut parfois vivre sans travailler, le travail, non pas; l'offre est souvent contrainte quand la demande est libre. De là à l'exploitation de l'ouvrier, il n'y a qu'un pas que toutes les cupidités déclinaient invitant à franchir."

Et le conflit est d'autant plus inévitable de nos jours que le patron, "cet homme qui a un visage et un cœur, cet homme qui peut oublier ses devoirs mais qui peut aussi les reconnaître", est le plus souvent remplacé par le capital anonyme, irresponsable, impitoyable; que le directeur ne fait qu'exécuter les ordres du conseil; que le conseil ne tient compte que du rendement du capital et que l'actionnaire ignore presque toujours de quelles injustices, de quelles souffrances son gain peut être fait.

C'est donc avec on ne peut plus de raison qu'on a appelé le Dimanche, non seulement le Jour de Dieu mais encore le Jour de l'Homme, puisqu'il assure la permanence, le triomphe de ses grandeurs les meilleures, individuelles, familiales, sociales.

Méditons pour finir, ces belles paroles que le Président des Etats-Unis lors du Congrès international tenu à Paris en 1889, écrivait à M. Léon Say:

"Les philanthropes et les chrétiens peuvent envisager la question à des points de vue différents; soit que nous considérions l'homme comme un animal ou un être immortel nous devons nous unir pour lui assurer le repos que le corps et l'esprit réclament également pour être maintenus dans les meilleures conditions possibles. Ceux qui ne voient pas le commandement divin dans la Bible, ne manqueront pas de le trouver dans l'homme lui-même."

M.-J. Légaré, O.P.

MGR C. ROY

LA VERGE DE MAIZERETS

C'est en 1867, le 19 septembre, sans doute par une belle journée d'automne, si douce et si calme sur ces grèves de la Canadière, que fut érigée ici une première statue en plâtre de la Vierge. Cette première statue, trop fragile, bientôt renversée et détruite, fut remplacée, en 1870, par une autre statue en bois doré, que bénissait ici même, le 14 juin de cette année 1870, le Supérieur du Séminaire, Messire Elzéar-Alexandre Tascheau, bientôt après archevêque, puis cardinal de Québec.

Et c'est cette statue de 1870 qui a depuis présidé, ici, pendant plus de 40 ans, à tous les amusements de la gent écologiste; jusqu'à ce qu'un jour, il y a quelques années, pen-

dant les vacances, une tempête de vent d'est, passant avec violence sur les grèves de Maizerets, renversa le kiosque et la statue. On ne retrouva de la statue que des morceaux épars que l'on mit un peu de temps à rassembler, mais qui se tiennent enfin aujourd'hui et qui font paraître à nos yeux la madone moderne de 1870, la Vierge qui porte et qui offre son divin enfant, la Vierge sans laquelle l'île de Maizerets, l'île St-Hyacinthe, manque de sa plus précieuse parure.

Cette île est donc par la présence même de la Vierge, une terre sacrée. Et c'est donc aussi à cette Vierge Marie que les directeurs du Séminaire ont autrefois confié ce domaine de Maizerets. Ils l'ont ici constituée reine; et sous le gracieux kiosque corinthien qui l'abrite, elle porte encore au front sa couronne royale.

Et quel royaume que celui de Maizerets! Il en est de plus vaste; il n'en est pas de plus gracieux, ni de plus cher aux élèves du Séminaire, à ceux-là d'autrefois sur tout qui venaient, plus assidûment que ceux d'aujourd'hui, jouer, causer, rêver, sous les saules discrets et hospitaliers.

D'ici, du rivage où il fait bon de promener ses regards et sa pensée, c'est l'horizon qui s'ouvre presque indéfini, et qui embrasse dans ses cadres harmonieux tout le panorama splendide de Québec. Entre les Laurentides au nord et les terres hautes de la Seigneurie de Lauzon au sud, quelle variété de lignes, d'objets et de couleurs! Plateau de Beauport, prairies plantureuses où poussent les arbres et les maisons, nappe mouvante et lumineuse de la large fleuve, le fleuve d'Orléans, coteaux de Lévis, fier rocher de Québec, estuaire de la rivière St-Charles, faubourg et terres basses de Limoilou, tout cela fait à Maizerets un royal paysage, où les yeux des humanistes et des poètes en herbe peuvent s'exercer aux spectacles de la beauté.

Beau royaume de Maizerets, et royaume de Marie, qui se fait tour à tour solitude et cité bruyante! Solitude où l'on n'entend que les bruits de la ferme, la chanson des vieux arbres, le murmure des flots, qui viennent mourir sur la grève prochaine; cité bruyante où accourent en bandes joyeuses, aux heures ensoleillées du printemps, dix ou quinze mélancoliques des deux automnes, les écoliers migrants.

Royaume de Maizerets, fief du Séminaire depuis 1705, depuis plus de deux siècles! Patrie des grands et beaux congés depuis que les Anglais, aux jours de la conquête, ayant abîmé à Sillery la ferme de l'Anse St-Michel, qu'y possédait le Séminaire, on se replia pour les repos hebdomadaires vers ces grèves et vers ces terres de Maizerets.

Combien de générations d'élèves ont ici passé et pris dans ce parc leurs ébats! Combien ont philosophiquement causé sous les arbres, ou à la veille des baccalauréats prudemment étudiés derrière les talus! Combien qui ont enregistré aux jeux de balles, des victoires retentissantes! Combien qui ont dangereusement navigué sur les flots perdus de l'étang, ou fait retentir tous les échos de leurs cris et de leurs chansons!

O bocages de Maizerets! tout

deins de la poésie des choses et de la poésie des âmes! Combien de nos souvenirs d'enfants ou d'adolescents vous avez gardés sous vos fraîches ramures!

Et tous ces souvenirs, et toutes ces heures trop vite envolées, et tous ces bonheurs faciles de nos 15 ou 20 ans, c'est la Vierge de Maizerets qui les a bénis et sanctifiés.

De son trône enveloppé d'ombrage, et où n'approchaient guère que les grands séminaristes, elle souriait à nos jeux, à nos abandons; à nos insouciances plâtres. Et parfois, quand d'unement autorisés par nos maîtres de salle toujours complaisants, nous franchissions ces ponts élégants, aux câblers élastiques, qui nous paraissent pas très sûrement suspendus, nous venions porter à la Vierge, avec notre curiosité satisfaite, nos hommages et notre piété.

Et comme ce soir, le plus tard possible, il fallait quitter Maizerets pour retourner à nos cours austères du Séminaire, nous nous rassemblions, selon la coutume ancienne, en face de l'île et en présence de la Vierge, nous formions pour l'adieu du soir le choeur le plus imposant; et dans le silence retrouvé de nos âmes, dans la paix religieuse des grands soieils couchants, nous faisons monter vers le ciel et vers Marie, le chant si beau de l'Ave Maris Stella!

Et l'harmonie de ce chant du soir se prolongeait encore dans nos âmes, pendant qu'au retour, sur la grande arête de la ferme, cheminant en longue file pieuse, nous réceptions à haute voix le chapelet. "De l'Action Catholique"

ST-LOUIS DE FRANCE

Soirée intime

Récemment, avait lieu chez M. et Mme Lucien Doucet, de St-Louis-de-France, une charmante soirée intime à laquelle prirent part de nombreux invités. Il y eut musique par Mme Alcide Loranger, de Earleton, Ont.; MM. Octave Héon, Pierre Pagé et Tancrède Héroux.

Parmi les invités on remarquait: MM. et Mmes Lucien Doucet, Octave Héon, Amédée Gagnon, Tancrède Héroux et Joseph Doucet, Victor Ducharme, Aimée Lebrun, Zoé Grondin, Pierre Pagé, Mlles Cécile Doucet, Jeannette et Noëlla Gagnon, Rose Pagé, de St-Maurice; Aurore Grondin, Aurore Doucet, Cécile Grondin, Laurette Doucet, Yvette Pagé, Marie-Anne Doucet, Gabriel Pagé, Yvonne Doucet, Eugénie Grondin, Estelle Parenteau, Simonne Grondin, Françoise Ducharme, Angèle Doucet, Thérèse Gagnon, Mm. Emile Doucet, Armand Pagé, Armand Gagnon, Camil Desilets, Roméo Grondin, Henri Longval, Armand Boisvert, Emile Marchand, Omer Lemire, Charles Doucet, Albert Grondin, Léon Savary, Emile Martin, Dominique Sawyer, Paul-Emile Morin, Rosaire Ducharme, Emile Richard, Joseph-Pierre Grondin, Noël Doucet, Léon Mason, Antonin Doucet, Pierre Lévassier, Ludger Marchand, Freddy Pagé, Marcel Bellefleur, Eddy Charette, Harnel Doucet, Fernand Ducharme, Lionel Ducharme, M. Gauthier.

LA SANTE DE VOS ENFANTS

Y songez-vous, chère Madame, en les laissant partir pour l'école après un déjeuner pris souvent à la hâte! Vous pourriez être tranquille si le matin, qu'ils soient en retard ou non, vous leur servez des mets qui viennent de chez

Uldéric Carignan

Epicier

(Agent pour les Liqueurs Christin)

22, Badeaux,

Phone 122-1749



AUTOMOBILES—CAMIONS—TRACTEURS

vendus par

St-Lawrence Motor Co. Limited

Vendeur au torisé Ford

99 rue St-Antoine

Téléphones: 1930-1931 Les Trois-Rivières, P. Q.

SUCCESSALE CHUTES SHAWINIGAN

au No 76, 5e Rue

Téléphone 912

Pièces de rechange Ford toujours en magasin.

St-Lawrence Motor Co. Limited

99, RUE ST-ANTOINE

SHAWINIGAN, GRAND'MERE ET LA REGION

Grand'Mère

Funérailles de M. J.-Bte Lefebvre

Ces jours derniers, en l'église St-Paul de Grand'Mère, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger, eurent lieu les imposantes funérailles de M. J.-Bte Lefebvre, décédé des suites d'une congestion cérébrale en moins d'une journée de maladie, à l'âge de 84 ans et sept mois. Le défunt est décédé chez son fils M. Etienne Lefebvre, propriétaire de l'Hôtel Windsor, où il résidait depuis de nombreuses années.

Il laisse pour le pleurer, quatre garçons dont: Oscar, de Montréal; Etienne, de Grand'Mère; Télesphore, de Grand'Mère; et Primit de Montréal. Il laisse aussi deux filles Mme Fabien Deschamps, de St-Grégoire d'Iberville; Mme Jos. Tétrault, de Chicogo.

Le défunt fut porté par MM. J.-A. Gagnon, J.-A. Nicole, Emile Quesnel, Dosithe Leduc, Horm. Deschamps et Frs Tremblay. La quête fut faite par MM. Nicole et Quesnel.

La chorale de St-Paul sous la conduite de M. le notaire J.-E. Déziel, exécuta la messe harmonisée des Morts, de M. l'abbé Pantheon. M. le professeur J.-N. Leclerc touchait l'orgue. Le service fut chanté par M. l'abbé Camille Abrie, assisté de MM. les Abbés Robert et Rousseau, comme diacre et sous diacre.

Parmi les nombreux parents et amis présents aux funérailles, nous avons remarqué: M. et Mme Etienne Lefebvre, M. Télesphore Lefebvre, M. Laurence Lefebvre, de Grand'Mère; M. Philippe Lord, des Chutes Shawinigan; Mme Primit Lefebvre et son fils M. Primit Lefebvre, jr, de Montréal; M. et Mme Ernest Roy, de Grand'Mère; M. et Mme Fabien Deschamps, de St-Grégoire; M. J.-A. Bernier, Dr J.-E. Guibord, MM. J.-O. Pouletier, Georges Trotier, L.-W. Ricard et Arthur Surprenant, MM. J.-Alphida Crête, J.-L. Champigny, Alfred Lessard, Olivier Lafond et E.-A. Lampron, Dr Arthur Ferron, J.-C.-A. Ricard, J.-A. Coïm, Julien Sicard, Dr et Mme Emile Vennes, M. et Mme J.-L. Dostaler, N.P., M. et Mme J.-H. Desroches, N.P., M. l'avocat Auguste Deslats, M. Roger Deshaies, M. et Mme J.-W. Lemay, Mmes Rolande et Rachelle Lemay, MM. et Mmes J.-A. Nicole, Jules Roy, MM. André Roy, Maurice Nicole, Mmes Germaine et Georgette et Gabrielle Nicole, M. et Mme Théo Gravel, Mme J.-A. Leblanc, Gabrielle Nicole, M. et Mme Théo. Gravel, Mmes J.-A. Leblanc, Zéphirin Lambert, M. et Mme Nérée Lambert, MM. Amédée Roy, Ant. Marcotte, M. et Mme Donat Jacob, Mme Hormisdas Deschamps, M. Joseph Deschamps, Mme Vve Alfred Ferron, M. et Mme J.-Chs Blais, MM. Jean Béique, Arthur Ferron, Mme D. Leduc, MM. et Mmes Théo. Tanguay, Martin-F. Lawless, M. J.-M.-E. Marcotte, M. J.-A. Desbiens, Mlle O. de Grandmont, MM. Adolphe Atard, Wilbrod Garceau, Léo Dugal, J.-C. Beauséjour, J.-P.-Emile Dessureault, M. et Mme J.-A. Gagnon, MM. Armand Trussart, J.-O. Pugin, etc.

Importante visite de l'usine de la Grand'Mère Shoe

Une forte délégation de nos hommes d'affaires, membres du Conseil de la Chambre de Commerce, sous la conduite de Son Honneur le maire J.-E. Guibord, M. J.-A. Nicole, président de la Chambre de Commerce, M. J.-A. Bernier, Gérant de la cité s'est rendu récemment, sur l'invitation des officiers de la Grand'Mère Shoe Co., faire une visite détaillée des usines de cette compagnie à Grand'Mère et se sont tous débarrassés enchantés des progrès accomplis depuis sa fondation.

Jolie soirée chez Mlle Germaine Vennes

Une belle réunion d'amis avait lieu récemment chez Mlle Germaine Vennes. Il y eut chant, musique et déclamation. Etaient présents à cette réunion: Mlle Rose Vennes, Mmes Juliette Gélinas, Yvande et Claire Vennes, Charlotte Thivierge, Carmen, Germaine et Françoise Vennes, Lucette Tremblay, MM. Albéric et Georges-Etienne Gélinas, Roland Béliève, E. Dachesne, Roger Vennes, des Chutes Shawinigan; Martial Millette, Camille Lacroix, Maurice et Marcel Vennes, Paul et Léo Thivierge, de Grand'Mère.

Joyeuse fête d'anniversaire

Ces jours derniers, les parents et amis de M. Albé Matteau lui donnaient à sa résidence un impromptu à l'occasion de son anniversaire. La fillette de M. Matteau, Yvette, lui fut une jolie adresse et de joies et nombreux cadeaux lui furent présentés.

Assistaient à cette fête: MM. et Mmes Albé Matteau, Just. Bouchard, J.-D. Matteau, J.-O. Mélançon, A. Rivard, W. Matteau, MM. Joseph Deschamps, Alphonse Deschamps, Marcel Gélinas, Aurèle Pothier, Antonio, Albert, Freddy, Rodolphe et B. Gélinas, Paul-Emile Mélançon, Mies Yvette Matteau, Pierrette Gélinas, Violette et Claire Mélançon.

Va et vient

M. Arthur Lavergne est de retour d'un voyage de quelques jours à Québec.

Société dissoute après 18 ans

La société Desroches & Dostaler notaires, vient d'être dissoute après 18 années d'existence. M. Desroches continuant à pratiquer chez

Shawinigan

Nouvelle gare des C.F.N.

A sa dernière séance, le conseil a accepté tels que présentés les plans de la nouvelle gare que les Chemins de Fer Nationaux doivent ériger en notre cité. Les travaux de construction de cette gare, qui sera située à St-Marc, à proximité de la cour à bois actuelle de la Howe Lumber Co., que l'on croit, au cours de l'été prochain se commencent.

La nouvelle construction aura 148 pieds de long, soit environ 46 pieds de plus que la gare du Canadien Pacifique, et comprendra un rez-de-chaussée et un soubassement. Au rez-de-chaussée se trouveront entr'autres une spacieuse salle d'attente générale, une salle d'attente pour dames, un fumoir pour messieurs, les bureaux de l'agent local et des télégraphistes et un buffet.

Sur une motion de M. l'échevin Jos.-P. St-Onge, le conseil a aussi adopté à l'unanimité une résolution priant les autorités des Chemins de Fer Nationaux d'établir ici un terminus au point de division et leur suggérant, en outre, de construire à Montréal une gare qui serait dans un endroit plus central que la gare Moreau, en faisant remarquer que ceci constituerait une amélioration qui serait fort appréciée du public voyageur.

Ouverture de la route Shawinigan-Trois-Rivières.

La route de Shawinigan aux Trois-Rivières est maintenant ouverte au trafic. Une équipe d'hommes, sous la direction de M. T. Carrier, de Carrier & Frère, propriétaires de la ligne d'autobus qui fait le service entre Shawinigan-Trois-Rivières et d'autres municipalités de la région, a loué à cet effet fin le tracteur Linn appartenant à la cité de Shawinigan, grâce auquel le travail a pu se faire beaucoup plus rapidement.

Partie de sucre

Un groupe de nos concitoyens est allé, ces jours derniers, faire une partie de sucre à la "cabane" de M. Joseph Vermette, à St-Justin. Ceux qui ont pris part à cette très agréable excursion, dont tous sont revenus des plus enchantés, sont MM. T. Ladouceur, J.-E. Lapointe, I.-D. Drysdale, Jas. Giguac, Henri Lemoyne, R.-C. Gosselin, D. Ayotte, L.-P. et C. Lanneville, O. Baril.

De retour de France

Le Dr et Mme Antonio Descormiers, de retour au pays après un séjour de deux ans à Paris, sont actuellement en visite chez M. et Mme Napoléon Descormiers, de la ferme.

Assistent à cette fête: MM. et Mmes Albé Matteau, Just. Bouchard, J.-D. Matteau, J.-O. Mélançon, A. Rivard, W. Matteau, MM. Joseph Deschamps, Alphonse Deschamps, Marcel Gélinas, Aurèle Pothier, Antonio, Albert, Freddy, Rodolphe et B. Gélinas, Paul-Emile Mélançon, Mies Yvette Matteau, Pierrette Gélinas, Violette et Claire Mélançon.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Shawinigan

Nouvelle gare des C.F.N.

A sa dernière séance, le conseil a accepté tels que présentés les plans de la nouvelle gare que les Chemins de Fer Nationaux doivent ériger en notre cité. Les travaux de construction de cette gare, qui sera située à St-Marc, à proximité de la cour à bois actuelle de la Howe Lumber Co., que l'on croit, au cours de l'été prochain se commencent.

La nouvelle construction aura 148 pieds de long, soit environ 46 pieds de plus que la gare du Canadien Pacifique, et comprendra un rez-de-chaussée et un soubassement. Au rez-de-chaussée se trouveront entr'autres une spacieuse salle d'attente générale, une salle d'attente pour dames, un fumoir pour messieurs, les bureaux de l'agent local et des télégraphistes et un buffet.

Sur une motion de M. l'échevin Jos.-P. St-Onge, le conseil a aussi adopté à l'unanimité une résolution priant les autorités des Chemins de Fer Nationaux d'établir ici un terminus au point de division et leur suggérant, en outre, de construire à Montréal une gare qui serait dans un endroit plus central que la gare Moreau, en faisant remarquer que ceci constituerait une amélioration qui serait fort appréciée du public voyageur.

Ouverture de la route Shawinigan-Trois-Rivières.

La route de Shawinigan aux Trois-Rivières est maintenant ouverte au trafic. Une équipe d'hommes, sous la direction de M. T. Carrier, de Carrier & Frère, propriétaires de la ligne d'autobus qui fait le service entre Shawinigan-Trois-Rivières et d'autres municipalités de la région, a loué à cet effet fin le tracteur Linn appartenant à la cité de Shawinigan, grâce auquel le travail a pu se faire beaucoup plus rapidement.

Partie de sucre

Un groupe de nos concitoyens est allé, ces jours derniers, faire une partie de sucre à la "cabane" de M. Joseph Vermette, à St-Justin. Ceux qui ont pris part à cette très agréable excursion, dont tous sont revenus des plus enchantés, sont MM. T. Ladouceur, J.-E. Lapointe, I.-D. Drysdale, Jas. Giguac, Henri Lemoyne, R.-C. Gosselin, D. Ayotte, L.-P. et C. Lanneville, O. Baril.

De retour de France

Le Dr et Mme Antonio Descormiers, de retour au pays après un séjour de deux ans à Paris, sont actuellement en visite chez M. et Mme Napoléon Descormiers, de la ferme.

Assistent à cette fête: MM. et Mmes Albé Matteau, Just. Bouchard, J.-D. Matteau, J.-O. Mélançon, A. Rivard, W. Matteau, MM. Joseph Deschamps, Alphonse Deschamps, Marcel Gélinas, Aurèle Pothier, Antonio, Albert, Freddy, Rodolphe et B. Gélinas, Paul-Emile Mélançon, Mies Yvette Matteau, Pierrette Gélinas, Violette et Claire Mélançon.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Shawinigan

Nouvelle gare des C.F.N.

A sa dernière séance, le conseil a accepté tels que présentés les plans de la nouvelle gare que les Chemins de Fer Nationaux doivent ériger en notre cité. Les travaux de construction de cette gare, qui sera située à St-Marc, à proximité de la cour à bois actuelle de la Howe Lumber Co., que l'on croit, au cours de l'été prochain se commencent.

La nouvelle construction aura 148 pieds de long, soit environ 46 pieds de plus que la gare du Canadien Pacifique, et comprendra un rez-de-chaussée et un soubassement. Au rez-de-chaussée se trouveront entr'autres une spacieuse salle d'attente générale, une salle d'attente pour dames, un fumoir pour messieurs, les bureaux de l'agent local et des télégraphistes et un buffet.

Sur une motion de M. l'échevin Jos.-P. St-Onge, le conseil a aussi adopté à l'unanimité une résolution priant les autorités des Chemins de Fer Nationaux d'établir ici un terminus au point de division et leur suggérant, en outre, de construire à Montréal une gare qui serait dans un endroit plus central que la gare Moreau, en faisant remarquer que ceci constituerait une amélioration qui serait fort appréciée du public voyageur.

Ouverture de la route Shawinigan-Trois-Rivières.

La route de Shawinigan aux Trois-Rivières est maintenant ouverte au trafic. Une équipe d'hommes, sous la direction de M. T. Carrier, de Carrier & Frère, propriétaires de la ligne d'autobus qui fait le service entre Shawinigan-Trois-Rivières et d'autres municipalités de la région, a loué à cet effet fin le tracteur Linn appartenant à la cité de Shawinigan, grâce auquel le travail a pu se faire beaucoup plus rapidement.

Partie de sucre

Un groupe de nos concitoyens est allé, ces jours derniers, faire une partie de sucre à la "cabane" de M. Joseph Vermette, à St-Justin. Ceux qui ont pris part à cette très agréable excursion, dont tous sont revenus des plus enchantés, sont MM. T. Ladouceur, J.-E. Lapointe, I.-D. Drysdale, Jas. Giguac, Henri Lemoyne, R.-C. Gosselin, D. Ayotte, L.-P. et C. Lanneville, O. Baril.

De retour de France

Le Dr et Mme Antonio Descormiers, de retour au pays après un séjour de deux ans à Paris, sont actuellement en visite chez M. et Mme Napoléon Descormiers, de la ferme.

Assistent à cette fête: MM. et Mmes Albé Matteau, Just. Bouchard, J.-D. Matteau, J.-O. Mélançon, A. Rivard, W. Matteau, MM. Joseph Deschamps, Alphonse Deschamps, Marcel Gélinas, Aurèle Pothier, Antonio, Albert, Freddy, Rodolphe et B. Gélinas, Paul-Emile Mélançon, Mies Yvette Matteau, Pierrette Gélinas, Violette et Claire Mélançon.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Shawinigan

Nouvelle gare des C.F.N.

A sa dernière séance, le conseil a accepté tels que présentés les plans de la nouvelle gare que les Chemins de Fer Nationaux doivent ériger en notre cité. Les travaux de construction de cette gare, qui sera située à St-Marc, à proximité de la cour à bois actuelle de la Howe Lumber Co., que l'on croit, au cours de l'été prochain se commencent.

La nouvelle construction aura 148 pieds de long, soit environ 46 pieds de plus que la gare du Canadien Pacifique, et comprendra un rez-de-chaussée et un soubassement. Au rez-de-chaussée se trouveront entr'autres une spacieuse salle d'attente générale, une salle d'attente pour dames, un fumoir pour messieurs, les bureaux de l'agent local et des télégraphistes et un buffet.

Sur une motion de M. l'échevin Jos.-P. St-Onge, le conseil a aussi adopté à l'unanimité une résolution priant les autorités des Chemins de Fer Nationaux d'établir ici un terminus au point de division et leur suggérant, en outre, de construire à Montréal une gare qui serait dans un endroit plus central que la gare Moreau, en faisant remarquer que ceci constituerait une amélioration qui serait fort appréciée du public voyageur.

Ouverture de la route Shawinigan-Trois-Rivières.

La route de Shawinigan aux Trois-Rivières est maintenant ouverte au trafic. Une équipe d'hommes, sous la direction de M. T. Carrier, de Carrier & Frère, propriétaires de la ligne d'autobus qui fait le service entre Shawinigan-Trois-Rivières et d'autres municipalités de la région, a loué à cet effet fin le tracteur Linn appartenant à la cité de Shawinigan, grâce auquel le travail a pu se faire beaucoup plus rapidement.

Partie de sucre

Un groupe de nos concitoyens est allé, ces jours derniers, faire une partie de sucre à la "cabane" de M. Joseph Vermette, à St-Justin. Ceux qui ont pris part à cette très agréable excursion, dont tous sont revenus des plus enchantés, sont MM. T. Ladouceur, J.-E. Lapointe, I.-D. Drysdale, Jas. Giguac, Henri Lemoyne, R.-C. Gosselin, D. Ayotte, L.-P. et C. Lanneville, O. Baril.

De retour de France

Le Dr et Mme Antonio Descormiers, de retour au pays après un séjour de deux ans à Paris, sont actuellement en visite chez M. et Mme Napoléon Descormiers, de la ferme.

Assistent à cette fête: MM. et Mmes Albé Matteau, Just. Bouchard, J.-D. Matteau, J.-O. Mélançon, A. Rivard, W. Matteau, MM. Joseph Deschamps, Alphonse Deschamps, Marcel Gélinas, Aurèle Pothier, Antonio, Albert, Freddy, Rodolphe et B. Gélinas, Paul-Emile Mélançon, Mies Yvette Matteau, Pierrette Gélinas, Violette et Claire Mélançon.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Shawinigan

Nouvelle gare des C.F.N.

A sa dernière séance, le conseil a accepté tels que présentés les plans de la nouvelle gare que les Chemins de Fer Nationaux doivent ériger en notre cité. Les travaux de construction de cette gare, qui sera située à St-Marc, à proximité de la cour à bois actuelle de la Howe Lumber Co., que l'on croit, au cours de l'été prochain se commencent.

La nouvelle construction aura 148 pieds de long, soit environ 46 pieds de plus que la gare du Canadien Pacifique, et comprendra un rez-de-chaussée et un soubassement. Au rez-de-chaussée se trouveront entr'autres une spacieuse salle d'attente générale, une salle d'attente pour dames, un fumoir pour messieurs, les bureaux de l'agent local et des télégraphistes et un buffet.

Sur une motion de M. l'échevin Jos.-P. St-Onge, le conseil a aussi adopté à l'unanimité une résolution priant les autorités des Chemins de Fer Nationaux d'établir ici un terminus au point de division et leur suggérant, en outre, de construire à Montréal une gare qui serait dans un endroit plus central que la gare Moreau, en faisant remarquer que ceci constituerait une amélioration qui serait fort appréciée du public voyageur.

Ouverture de la route Shawinigan-Trois-Rivières.

La route de Shawinigan aux Trois-Rivières est maintenant ouverte au trafic. Une équipe d'hommes, sous la direction de M. T. Carrier, de Carrier & Frère, propriétaires de la ligne d'autobus qui fait le service entre Shawinigan-Trois-Rivières et d'autres municipalités de la région, a loué à cet effet fin le tracteur Linn appartenant à la cité de Shawinigan, grâce auquel le travail a pu se faire beaucoup plus rapidement.

Partie de sucre

Un groupe de nos concitoyens est allé, ces jours derniers, faire une partie de sucre à la "cabane" de M. Joseph Vermette, à St-Justin. Ceux qui ont pris part à cette très agréable excursion, dont tous sont revenus des plus enchantés, sont MM. T. Ladouceur, J.-E. Lapointe, I.-D. Drysdale, Jas. Giguac, Henri Lemoyne, R.-C. Gosselin, D. Ayotte, L.-P. et C. Lanneville, O. Baril.

De retour de France

Le Dr et Mme Antonio Descormiers, de retour au pays après un séjour de deux ans à Paris, sont actuellement en visite chez M. et Mme Napoléon Descormiers, de la ferme.

Assistent à cette fête: MM. et Mmes Albé Matteau, Just. Bouchard, J.-D. Matteau, J.-O. Mélançon, A. Rivard, W. Matteau, MM. Joseph Deschamps, Alphonse Deschamps, Marcel Gélinas, Aurèle Pothier, Antonio, Albert, Freddy, Rodolphe et B. Gélinas, Paul-Emile Mélançon, Mies Yvette Matteau, Pierrette Gélinas, Violette et Claire Mélançon.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et Mme Matteau à tous les invités.

Un délicieux goûter fut servi par M. et



De la Lecture pour tous, Jeunes et Vieux

SI TU SOUFFRES

Si tu souffres, tais-toi, ne le dis à personne; Ton chagrin partagé n'aurait plus de valeur. Garde en toi le secret de ta bonne douleur. Et fier, porte-la, comme on porte une couronne.

Si tu souffres, regarde autour de toi souffrir. Et, ne te plaignant plus, tu plaindras davantage. Tous ceux dont le malheur est l'unique héritage. Ou dont la seule joie est l'espoir de mourir.

Si tu souffres, remets ton âme douloureuse Entre les mains de Dieu, ton Père et ton Ami. Qui mesure la force, et dans ton cœur à mis A côté de la croix, la grâce généreuse.

Si tu souffres, travaille, oublie en l'occupant. Au lieu de l'enivrer à des sources inépuisables. Donne-toi, corps et âme, à des œuvres fécondes. Et la paix renaitra dans ton cœur triomphant.

Si tu souffres, crois-moi, va ta route en silence. Sois fort, prie et travaille, espère en l'avenir. Dieu, du haut de son ciel, ne peut que te bénir. Et puis tu recevras un jour ta récompense.

Millicent

L'ennui et ses Conséquences

Le "Figaro": Le père de Figaro n'avait trouvé que deux différences entre "Thomé et les autres bêtes." Il y en a une troisième. De toute la création, l'homme est le seul animal qui s'ennuie.

El est à force d'ennui qu'il devient plus sot, qu'il devient malade, qu'il devient méchant.

Dès qu'il atteint le but de sa première ambition qui est de se distraire à l'obligation du travail. L'oisiveté le jette dans le vice, le vice dans les excès, les excès dans la neurasthénie et dans la folie.

Toutes les perversions dont nous sommes les témoins écorchés naissent de l'ennui. Toutes les extravagances, les inépuçables, les bravades contre la pudeur et contre l'honnêteté, les saletés, les éruditions, dont se meuble l'existence des hommes et des femmes condamnés à ne rien faire sont inspirées par l'ennui. La vie, pour chaque individu, consiste à dépenser la somme d'énergie que lui a départie la nature; si elle l'applique pas au bien, il l'applique fatalement au mal.

Et pour amuser les oisifs, s'ingénient les inventeurs, les fournisseurs, les exploités de spectacles honteux, de plaisirs ignobles, de fantaisies absurdes.

Qu'est-ce que ces gens qui vont exhiber leurs peaux sur les plages scandaleuses, qui jettent des millions sur les tables de jeu, qui étalent leurs dégoûtantes orgies jusque dans les parcs et dans les promenades publiques? Des gens que l'ennui a corrompus.

Qu'est-ce que ces déments qui se donnent volontairement et qui propagent autour d'eux la passion des drogues vénéreuses? et ces comètes sans-culottes qui nourrissent des nihilistes ou des tortionnaires bolchévistes comme d'autres cabotines nourrissent des panthères ou des boas? et ces fiers sans nom, sans sexe, que de pires imbéciles admettent dans leurs salons comme objets de curiosité malsaine? Des gens que l'ennui a détraqués.

Cette tourbe de mauvais riches provoque outrageusement la haine et la fureur des pauvres; elle offre follement aux agents de subversion universelle des occasions et des arguments.

Les chefs sauvages qui s'ennuient font torturer leurs femmes et leurs esclaves pour se distraire; Néron brûlait Rome pour se distraire; nos ploutocrates pourris, pour se distraire, sement dans la multitude les bombes qui feront tout sauter. Ils auront fini de s'ennuyer, au Grand Soir!

Leur seule chance de salut serait de revenir au travail, de travailler avec ce paisant outil, la charrue, le pic ou le marteau. Non pour les autres, mais pour eux-mêmes. Il est parfaitement vain de leur offrir des raisons généreuses; il ne faut user avec eux que de raisons pratiques.

Lorsque nous demandons aux juges et aux policiers de punir les brutes qui infligent une souffrance aux animaux, nous ne plaidons pas

la pitié. Ce serait peine perdue. Nous avertissons la justice et la police que le charretier capable de supplicier un cheval assommé tout à l'heure sa femme ou mettra son contenu dans le ventre d'un magistrat.

De même, lorsque nous conseillons aux riches inutiles de travailler à se rendre utiles, nous n'invoyons pas la morale. Nous montrons du doigt, comme les Spartiates montraient à leurs enfants l'hotel ivre, cette chose lamentable, dangereuse, hête, ridicule, un homme qui ne travaille pas.

EST-IL BON DE FUMER?

Vers 1890, le Dr Seaver, professeur à l'Université Yale des Etats-Unis, entreprit de découvrir si l'usage du tabac avait un effet quelconque sur la jeunesse. Comme il était directeur du gymnase, il put étudier le cas très facilement. Chaque année, il pesait et mesurait tous les nouveaux venus, s'enquerrait de leur âge et leur demandait s'ils avaient fumé avant d'entrer au Collège. Il nota soigneusement tous ces renseignements et après 9 ans les compara pour en tirer des conclusions. Les voici: Ceux qui n'avaient pas fumé, étaient en moyenne de 15 mois plus jeunes à leur entrée à l'Université que les autres. Leurs poumons pouvaient contenir 5 pouces cubes d'air en plus et leur taille avait un tiers de pouce de plus quoiqu'ils fussent moins âgés. Le Docteur Seaver continua son enquête sur ceux qui vivaient à l'Université et constata les mêmes avantages pour les non-fumeurs. Les chiffres qu'il donna furent les suivants: Les non-fumeurs gagnent en poids 10,4 pour cent, en taille 24 pour cent, en largeur de poitrine 26,7 pour cent, en capacité de respiration 77 pour cent sur ceux qui fument régulièrement après une année. Les chiffres étaient un peu moins forts en les comparant avec ceux qui ne fumaient qu'en passant et rarement.

Considérant ensuite les succès obtenus en classe, le Docteur Seaver constata que sur les 160 premiers élèves, 95 étaient des non-fumeurs, et que parmi les autres élèves 60% fumaient.

Cette enquête fit grand bruit. A l'époque, plusieurs gouvernements s'en emparèrent et étudièrent le résultat par rapport à leur pays. Ils constatèrent la même chose. Aussi plusieurs nations, soucieuses de l'avenir de leur race formulèrent les lois les plus sévères contre les fumeurs âgés de moins de 20 ans. Une génération d'enfants faibles ne peut pas donner une nation d'hommes forts. La plus grande richesse d'un pays n'est-elle pas une population saine de corps et d'esprit?

Comme c'est triste de voir des jeunes gens dont la croissance n'est pas terminée et qui continuent leurs études, être esclaves de la cigarette. Que peut-on attendre d'eux? Rien... Ils perdent avec la fumée du tabac, leur volonté, leur intelligence, et leur corps ne se développe pas autant qu'il le devrait. C'est pour cela qu'à West Point, l'école des officiers de l'armée américaine, de même qu'à

L'Académie navale du même pays, le Gouvernement interdit aux élèves de fumer en n'importe quelle circonstance. Au temps de la guerre "Hispano-Américaine" des centaines de jeunes gens furent refusés par les médecins, comme incapables au service, parce qu'ils étaient incapables de fournir l'effort nécessaire. On remarqua que 90 pour cent de ceux-là étaient des fumeurs.

Les athlètes qui veulent réussir s'abstiennent totalement de fumer. Vous avez certainement entendu parler de tels clubs de baseball, de hockey ou de ballon au panier, dans lesquels le tabac est formellement interdit, non seulement pendant les pratiques mais en tout temps. L'expérience prouve qu'ils ont raison.

Vous, qui avez lu ces quelques lignes, ou vous n'avez jamais fumé ou vous avez commencé cette triste habitude. Dans le premier cas, continuez et tenez bon. Vous ne vous en repentirez jamais. Dans le second cas, ou vous avez de la volonté ou vous n'en avez pas. Si oui, corrigez-vous tout de suite et n'attendez pas que cette habitude devienne une nécessité. Si non, vous êtes bien à plaindre et je vous offre toutes mes sympathies.

N.S.

"L'Oiseau Bleu"

IMPRESSIONS

Une quinzaine sous l'égide de la Providence

Qui n'a éprouvé dans le cours de son existence, la sensation pénible qui étreint le cœur, en franchissant le seuil de ces maisons de la souffrance, si justement appelées "Asile de la Providence", "Hôtel-Dieu" etc. Cette impression de étrangeté, dont est saturée l'âme, tout comme l'atmosphère, de formaline, s'évanouit bientôt au contact de tant de sympathie religieuse et tendre, comme savent en donner, ces âmes d'élite, qui ont choisi pour partage ici-bas, le soulagement des membres souffrants du Christ.

Le soir, au milieu de la misère et de la douleur, elles passent au milieu de ces blessés de la vie, laissant après elles, le parfum de leur vertu aimable et contagieuse.

Voilà une contagion, contre laquelle, je ne veux pas me prémunir. Au contraire, je la souhaite de tout cœur.

Si je puis formuler un désir, le voici en deux mots: "Que les aspirations d'un caractère aigri par de longues années de souffrances... disparaissent au contact de cette suavité si chrétienne des bonnes Soeurs Hospitalières!"

Que le dévouement du médecin qui m'a rendue à une existence plus heureuse... la sollicitude vraiment maternelle des gardes si dévouées... l'influence apaisante d'une âme candide, compagne des jours heureux de la convalescence, soient pour mon âme, un entraînement à devenir une "sèmeuse de bonheur".

Que je sois la "rose" qui s'effeuille pour la joie des cœurs endoloris; et le rayon qui éclaire la nuit si sombre des jours d'épreuves!

Merci, mon Dieu! de cette quinzaine, où vous m'avez dévoilé les secrets de votre Miséricorde et les délicates attentions de votre Providence.

Rose-Claire

A l'école

—Recommençons les quatre points cardinaux; tu as devant toi le N. à gauche l'O. à droite l'E. qu'est-ce que tu as derrière? —Un trou à ma culotte.

SANATORIUM DEBLOIS

LES TROIS-RIVIERES, P.O.

Traitements des maladies nerveuses et chroniques, neurasthénie, rhumatismes, dyspepsie, artério-sclérose, morphinomanie, alcoolisme, etc.

Application des dernières méthodes scientifiques y compris: Cure d'eau, électricité, massage, bains de lumière et d'eau minérale, rayons ultra-violet, régimes spéciaux, etc.

Confort moderne, service d'ascenseur, solariums. Prix très modérés; chambre et pension depuis \$14.00 par semaine. Prospectus sur demande.

L'audace des voleurs n'a plus de bornes

Cinq voleurs imposent leurs volontés à 80 membres d'une Congrégation

Chicago, 9. — Cinq voleurs, armés et masqués, ont exécuté hier soir un hold-up des plus audacieux. Ils ont imposé leurs volontés à 80 membres de la congrégation de la première synagogue roumaine et se sont emparés d'argent et de bijoux représentant une valeur totale de \$75,000. C'était le premier hold-up exécuté, à Chicago, dans un bâtiment consacré au culte.

Près d'une heure, les voleurs, les uns armés de revolvers et les autres, de fusils de chasse, ont évolué parmi les membres de la congrégation qui avaient reçu l'ordre de se mettre en rang contre un mur. Les voleurs cachaient leurs visages avec des mouchoirs, mais avant d'avoir terminé leur tâche d'enlever ce qui opéraient la face découverte. Quelques membres de la congrégation ont dit qu'ils avaient reconnu ces deux voleurs et leurs noms ont été communiqués à la police.

Un meeting spécial avait été tenu pour entendre Victor Phillips, de Bukarest, représentant du gouvernement roumain dans la célébration du dixième anniversaire de la Roumanie Unie. Le meeting avait lieu dans les salons de l'église, où fut reçue la reine Marie, de Roumanie, lors de sa visite à Chicago.

M. Phillips était sur le point de terminer son discours, quand les voleurs parurent. Les chenaux ont enlevé au rabbin Harris Goldstein \$72, mais ils lui ont rendu cette somme quand ils aperçurent son nom sur son portefeuille.

M. Phillips a été soulagé de \$60. Il avait \$500 dans une poche secrète. Un anneau orné de diamants et valant \$4,000 des boutons d'oreilles évalués à \$2,300 et un bracelet de \$1,000 ont été volés.

Le Baccalauréat les 17 et 18 juin

Québec, 6. — On nous informe que le baccalauréat est fixé aux dix-sept et dix-huit juin. Cet examen, on le sait, intéresse tous les séminaires ou collèges affiliés à l'Université Laval ainsi que tous les élèves de rhétorique et de physique.

LE CHEF QUI NE MEURT PAS

La Croix

L'Eglise immortelle regarde audacieusement la mort en face. Et quand un de ses enfants s'en va, elle appelle "un jour de naissance, dies natalis celui où il meurt.

La terre...? le corps...? Rien. C'est le reste qui est tout. Le reste, c'est-à-dire ce ciel que Foch, expirant, montrait de son doigt levé, et qui est fait pour les belles âmes comme la sienne.

Constatez, en effet, que Foch n'a jamais été aussi vivant, aussi rayonnant, aussi indiscuté, que depuis la minute où les radios ont jeté à l'univers l'annonce de sa mort.

Presque tous les humains de la planète ont alors écouté et ont vibré. Les uns ont entendu la parole du soldat... les autres, la parole du croyant.

Or, la première est intimement liée à la seconde. Comment être un grand chef si, d'abord on n'est pas un grand croyant?

Comment manier la toute-puissance des forces spirituelles — sans lesquelles les autres sont peu de chose — si on ne croit pas d'abord à l'esprit?

Foch fut un grand croyant.

Quel sermon de Semaine Sainte, il prêcha aujourd'hui à la terre entière!

Il avait cette foi qui transporte les montagnes... non pas la foi dans une vague justice imminente, mais la foi précise en la Providence et dans le Christ.

Jeanne d'Arc, Bayard, Turenne, l'ont certainement reconnu là-haut. C'est le privilège des âmes d'élite de révéler et d'exalter la foi qui sommeille autour d'eux. Et ce rayonnement n'est que l'épanouissement de leur vie religieuse intense.

Poincaré le constatait en recevant le maréchal à l'Académie: "Vos improvisations géniales sur le champ de bataille, lui disait-il, ne sont que les fleurs échantonnées de vos méditations antérieures..."

Et Dieu sait s'il méditait!

Pendant que la bataille fait rage et que pleuvent les graves décharges du front, chaque matin, Foch s'en va dans la petite église du village où il a établi son grand quartier. Et là, pendant une demi-heure, il prie Celui qui tient dans ses mains la destinée des peuples.

Une demi-heure tous les jours

... vous entendez, les gens du monde qui ne trouvent même pas le temps de venir à la messe... Le respect humain n'a jamais gué le maréchal.

A Metz, il éprouve une joie non dissimulée à revoir les Jésuites, ses anciens maîtres. Un jour, il visite l'hôpital civil de Nancy: les Soeurs lui présentent les petits enfants qu'elles soignent. — Mes Soeurs, s'écrie Foch... faites bien prier ces enfants! Car, nous autres, nous ne faisons que de la ferraille. C'est Lui, là-haut, qui décide de tout.

Quand il part pour l'Amérique, il met soigneusement dans sa poche le petit livre de messe qui ne le quitte jamais. On lui soumet le programme prestigieux des fêtes de New-York... Vite, il fait un enlèvement au crayon. Ici, une heure et demie pour la grand'messe. Vous entendez toujours les gens du monde...? La grand'messe.

Un de nos amis assiste aux Vêpres, un dimanche, à St-François-Navier. Il voit s'asseoir, à côté de lui, un civil receveur qui tire un livre et s'associe au chant liturgique.

Mais ce civil tire aussi, et plusieurs fois, sa montre. Brusquement, au milieu du Magnificat, il se met à genoux, puis s'en va. C'était le maréchal Foch. Où allait-il? Probablement présider quelque séance importante. Mais, avant, il avait eu tout de même un peu de la prière de l'Eglise pour le vigorer.

Aussi, quand se lève l'aube de la mort, quelle franchise... quelle sérénité de préparation.

Chaque de ses dernières paroles comote: "Le Ciel... Allons-y!... Et il meurt debout.

Qu'on compare la qualité de cette mort avec la comédie qui se joue au lit d'agonie de tant d'autres hommes en vue... les recommandations enfantines qu'on fait au prêtre!... Combien de fois ne vient-on pas le chercher, hypocritement, ce prêtre, lorsqu'il est trop tard. Et cela, pour mettre sur les lettres: Muni des sacrements de l'Eglise.

Oh! oui... bienheureux ceux qui meurent fièrement dans les bras de Dieu. Beati mortui!...

Et, demain, ce chef suprême qui commanda l'armée la plus formidable du monde, va faire batté glorieuse auprès du Soldat Inconnu, tombé pour la même patrie... "Lutte des classes," comme tu parais pitieuse ici! Pais, ce sera Notre-Dame...

Comme le sang part du cœur, il convenait que, pour aller à sa dernière demeure, le magnifique soldat partit de la basilique, reliquaire auguste de tous nos souvenirs, et dont les voûtes ont frissonné de l'émotion de tant de choses. C'est là que sera donnée l'accablante suprême... l'adieu de la terre sacrée.

Mors, évitant le Panthéon de Voltaire et de Zola, Foch s'en ira, sous le dôme des Invalides, se reposer à jamais, dans sa famille militaire. Le meilleur de lui-même entrera dans le grand empire du silence, où les âmes se pressent, comme l'or et l'argent, dans l'eau pure...

Et on pourra graver ces mots qu'il aimait tant: "In memoriam... In spem... En mémoire... En espérance..." mots qu'il avait écrits sur la première page de son livre composé à l'Ecole de guerre, et sur la tombe de son fils, tué en Meurthe-et-Moselle.

Où, quel sermon le maréchal Foch prêcha, en pleines Pâques, à tous les chrétiens fatigués, non pratiquants, qui piétinent... qui discutent... qui voudraient bien... qui soupirent des Peut-être!...

Ce n'est pas sûr... Je ne suis pas encore décidé. Attendez! Ce sera pour l'an prochain. A ces hommes qui ne sont pas des hommes, à ces chrétiens qui ne savent pas dire: Je veux, parce qu'ils n'ont jamais dit: Je crois.

Ah!... maréchal Foch, entré

maintenant dans la gloire immortelle, vous avez une autre victoire à gagner... un autre ennemi à vaincre, c'est l'aveuglement de tant d'entre nous.

Avoir des yeux et ne pas voir cette évidence du fait religieux... affirmé au travers des âges par tant de sang... tant de larmes... tant de sacrifices... tant de résurrections... affirmé par les bras tendus de nos églises... tendus vers quelqu'un qui s'appelle Dieu... qui s'appelle le Christ...

Le jour où vous aurez gagné cette victoire, elle pèsera plus encore dans nos destinées que votre victoire de guerre.

Que de prêtres... que de petits curés vont dire, cette semaine, avec ferveur, une messe pour vous, leur maréchal, sous les ordres de quel ils ont servi... comme jadis les petites Bretonnes filaient une quenouille pour leur Dagueselin. Répondez à notre hommage. Et que, soutenue par toutes les affections d'en haut, la France redevienne ce que vous avez été tellement ici-bas, "le bon soldat de Dieu au milieu des nations."

Pierre l'Ermite.

ST-NARCISSE

Funérailles

La semaine dernière, est décédé dans notre paroisse, M. Donat Paquette, époux de Angéline Adam, le défunt étant âgé de 37 ans et 4 mois et laisse pour le pleurer: outre son épouse, cinq enfants: François, 10 ans; Lucien, 7 ans; Georges-Emile, 5 ans; Jean-Marie, 2 1/2 ans; Charles-Auguste, 13 mois.

Il laisse aussi sa mère Mme Navier Paquette; ses frères MM. Henri, Emile et Joseph Paquette; son beau-frère M. Wilfrid Kiolett; ses sœurs Marguerite (Mme Wilfrid Kiolett); et Mlle Rachel Paquet; son beau-père et sa belle-mère M. et Mme Aimée Adam, tous de St-Tite; ses belles-soeurs, Révê Soeur Cécile de la Trinité des Révêdes Soeurs Jésus-Marie, de Montréal; Mlle Lucienne Adam, da Noviciat des Révêdes Soeurs Jésus-Marie, à Hochelaga; Mlles Alma et Cécile Adam de St-Tite; Mme Donat Adam, de St-Maurice; Mme Georges Adam, de St-Tite; ses beaux-frères MM. Donat Adam, de St-Maurice; Georges et Borronnée Adam, de St-Tite; Albert et Jean-Baptiste de Shawinigan; ses oncles et tantes M. Louis Paquette, de St-Tite; M. et Mme Evariste Bédard, d'Hérouxville; M. et Mme Georges Groleau, de

St-Thécle; M. et Mme Alfred Bordeleau, de St-Timothee, MM. et Mmes Pierre Dupont, Jules Nohet, Xavier Brouillette, Jean-Baptiste Tessier, Lucien Gervais et Mme Vve Trillé Quessy, de St-Narcisse. Ses funérailles eurent lieu samedi, le 6 avril au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. — M. l'abbé Joseph Chougrain, vicarier de la paroisse chanta le service.

Les porteurs étaient: MM. Nap. Brouillette, Gastave et Sinaf Veillette, Alonzo et Roméo Hamelin et Emilien Massicotte. M. J. Piché, portait la croix.

MM. Alonzo et Roméo Hamelin firent la quête.

Parmi l'assistance outre les personnes ci-haut mentionnées, nous avons remarqué:

M. et Mme Joseph Pronovost, MM. Gustave Hamelin, Joseph Veillette, Willie Garsenau, Joseph Jacob, Etienne Dostaler, Joseph Victor, Maurice St-Arnaud, Emile et Jeffrey Cossette, Désiré Cloutier, Dr Philippe Baril, J.-A. Gravel, N.P., Adolphe Cossette, Mmes Joseph Vézina, François Cossette, M. et Mme Joseph Cossette, Mlles Marie Dupont, Claire et Monique Nohet, Dulis Gervais, Dorcia Baril, MM. Théophile Lacoursière, Ernest Clermont, Moïse Dupont, Eugène Cossette, etc., etc.

Il y eut de nombreux bouquets spirituels. A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos plus sincères sympathies.

La Toilette de Votre Maison



C'est déjà le temps d'y songer. Peut-être que dès maintenant il y a des choses que vous pourriez faire aujourd'hui.

Avant de rien décider, venez voir nos nouvelles gammes de couleurs et nos vernis fins.

Cyrille Labelle & Cie.

10, rue Des Forges.

Téléphone: Bureau 919 Résidence: 606

HEURES DE BUREAU:

Tous les jours: de 1.30 à 4.30 p.m.

Le soir: MARDI et VENDREDI

de 7.00 à 8.00 p.m.

Dr Ls-Georges Godin

SPECIALISTE

MALADIES des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

8a RUE HART, LES TROIS-RIVIERES

NOUVELLE EMISSION

\$60,400.00

COMMISSION SCOLAIRE DE LA VILLE DE LA TUQUE CO. CHAMPLAIN

Datée du 1er mai 1929 Echéances du 1er mai 1930 à 1934

Intérêts payable les premiers mai

et novembre au bureau de la Banque

Royale, La Tuque, Québec et Montréal

Dénominations: \$100. et \$500.

STATISTIQUES:

Population, 6,500;

Evaluation Scolaire Imposable, \$6,460,357;

Evaluation Scolaire Non-Imposable,

\$1,043,334.00;

Dettes (compris la présente émission),

\$183,400.00;

Propriétés appartenant à la Commission

Scolaire, \$311,767.00;

Taux de la Taxe Scolaire, \$0.70;

La ville de La Tuque est une des villes les plus

prosperes de la Vallée du Saint-Maurice, et, comme

ses voisines, Shawinigan et Grand'Mère. Elle

possède dans ses limites un magnifique pouvoir hydroli-

que et le moulin à papier de la Brown Corporation.

Nous recommandons ces obligations comme placement

de tout repos.

PRIX: POUR RAPPORTER DU 5.25

Dubé, Leblond & Compagnie

Incorporée

Over Dubé, Président

Le-Loy Leblond, Vice-Prés.

Québec, 17 Boulevard

1745-1755

BANQUIERS EN OBLIGATIONS

La Gare Centrale à Montréal

Quand le Chemin de fer national du Canada soumit à la Commission des chemins de fer ses plans pour le terminus et la suppression des traverses à niveau, à Montréal, plans qui compromettent la construction d'une gare centrale, les hauts fonctionnaires en charge étaient parfaitement au courant de la situation, s'étant préparés par de longues études. Non seulement des problèmes affectant directement la Compagnie, mais aussi de ceux affectant la circulation dans la ville et de ceux pouvant surgir dans l'avenir, amenés par l'extension de la cité. Ces plans furent préparés, non seulement en vue des exigences du trafic voyageur quotidien du chemin de fer, mais d'après la politique bien définie donnée par Sir Henry Thornton, président, et M. S.-J. Hangerford, vice-président en charge de la construction et de l'exploitation, politique qui reçut son application pratique sous la direction de M. C.-B. Brown, ingénieur en chef de l'exploitation. En résumé, cette politique voulait que soient étudiées à fond toutes les questions relevant du projet, telles que soulevées par ou soumises aux différents intérêts qui visent à l'amélioration du trafic dans le district de Montréal où la gare projetée sera située, ainsi que les projets de nouvelles artères destinées à rencontrer les besoins de l'extension du trafic.

L'une des premières questions mises à l'étude fut celle des services rendus par le Canadien National dans le transport, par voies électriques et à vapeur, des voyageurs. Au cours d'une période de douze mois arrivant ou partant, des quatre gares du Canadien National: Bonaventure, Tunnel, Moreau et McGill, environ 7,000,000 de voyageurs. Sur ce total plus de 4,000,000 utilisent les lignes à vapeur et près de 3,000,000 les lignes électriques.

Les ingénieurs abordèrent le problème en tenant compte, non pas seulement de la cité de Montréal actuelle, c'est-à-dire possédant une population d'un million, mais aussi du développement qui prend place dans ses limites et ses environs. Un habitant de Montréal n'a pas besoin d'être convaincu de ce développement: il est démontré chaque jour à l'évidence par l'érection de nouveaux édifices et la construction de nouveaux quartiers de résidence à des points de plus en plus éloignés du centre de la ville, du Square Dominion, par exemple. New-York est, naturellement, considéré comme le modèle d'extension municipale sur ce continent, et en préparant les plans du nouveau terminus on a pris en considération le pourcentage d'augmentation dans cette dernière ville. Au cours d'une période de six ans la population de New-York a augmenté de trois et demi pour cent, par année. Durant la période correspondante, la population de Montréal a augmenté de quatre et demi pour cent, par année, ce qui prouve que la future population de Montréal a été évaluée d'après une base solide.

Ayant tous ces faits en main, les ingénieurs se mirent au travail

et préparèrent des plans bien compréhensibles qui tenaient compte de l'augmentation probable de la population et de déplacement des centres peuplés. Les plans d'approche et de sortie ont été faits de telle manière qu'il sera possible, dans les années à venir, de doter Montréal de services directs et locaux répondant aux exigences du trafic-voyageur. Ils prévoient des gares en dehors du terminus central. Ainsi, par exemple, les voyageurs quotidiens qui viennent à Montréal de la rive sud, via le Pont Victoria, n'auraient pas besoin de se rendre jusqu'à la gare Terminus, mais pourraient descendre à une gare située au Marché de la Foire. Il y aurait aussi d'autres stations de voyageurs derrière la montagne, à Cartierville, Saint-Laurent et Mont-Royal, ainsi qu'à Maisonneuve, dans l'est de la ville.

Lorsque nous considérons les services qui existent à l'entrée et à la sortie de la gare centrale, il faut se rappeler que tous les trains de voyageurs seront tirés par des locomotives électriques et que cette amélioration contribuera beaucoup à clarifier l'atmosphère au-dessus de Montréal.

D'innombrables avantages résulteront, pour l'exploitation ferroviaire, de l'imagination de la gare centrale, entre autres l'entrée et la sortie libres de la gare, grâce à une meilleure distribution du trafic, l'élimination des "cous de bottes" et des retards aux traverses à niveau.

Quant à la gare elle-même, elle possédera des entrées et des sorties commodément sur ses quatre faces et offrira le moyen d'atteindre aussi bien le niveau de la rue St-Catherine que celui de la rue St-Antoine. On l'atteindra aussi par les rues Cathcart, Dorchester et Laguardie. Les salles pour la réception des voyageurs, des bagages, des sacs postaux et des messageries, seront les plus commodes du genre. De façon générale aucun détail n'a été négligé pour faire de cette gare, non seulement un bel édifice, mais un édifice pouvant rendre le maximum de services au public voyageur et aux citoyens de Montréal.

Jusqu'ici il a été fait mention seulement des services et des avantages offerts aux voyageurs sur longue distance ou suburbains, mais comme il a été dit au début, les autres aspects de la question ont été aussi étudiés. Le but poursuivi a été de pourvoir, non seulement à la création d'une gare terminus, mais aussi d'une gare qui répondra aux besoins d'une métropole grandissante. Ces plans sont le résultat de longues études depuis la fusion du réseau connu aujourd'hui sous le nom de Canadien National. Il y a plusieurs années, on avait suggéré de supprimer les traverses à niveau entre St-Henri et la Gare Bonaventure; finalement la Cité de Montréal s'était adressée à la Commission des chemins de fer. C'est alors que fut fait un relevé des propriétés du chemin de fer et des industries qu'il desservait à l'aide d'endroits commodes et autres commodes. En même temps, fut mis à l'étude le développement probable de la ville immobilière. A la suite de ces études, l'on en vint à la conclusion qu'il fallait adopter un plan pourvoyant aux besoins du moment et tenant compte de l'expansion future.

L'un des résultats définitifs prévus par l'adoption des plans du terminus du Canadien National est la suppression des traverses à niveau pour tous les trains de voyageurs circulant dans les limites de la ville de Montréal, à l'ouest de Longue Pointe. Ainsi disparaîtront la cause de nombreux troubles entre St-Henri et la gare Bonaventure, et de nombreuses traverses à niveau à l'est de la rue Moreau. Entre Turcot et la gare Bonaventure, l'on projette de construire des tunnels sous la voie, pour sept rues. Aux rues Guy et Mountain des ponts seront construits, au-dessus de la voie, pour les véhicules et les piétons, qui supprimeront les retards dans la circulation à ces deux traverses importantes.

Ces changements favoriseront la rapidité du trafic dans cette partie de la ville et le passage souterrain, à rue Atwater, permettra d'ajouter des lignes de surcharge et de donner ainsi un service plus rapide jusqu'à Verdun et le vaste territoire situé au sud du canal Lachine.

Revenons au site de la gare centrale projetée qui occupera le terrain compris entre la rue Cathcart et la rue St-Antoine. On a exprimé l'opinion que le choix de ce site amènerait une congestion du trafic urbain, mais cette opinion est combattue par les ingénieurs qui soutiennent exactement le contraire. Il est évident que le trafic augmentera considérablement aux abords de cette gare. Les ingénieurs croient que de nouvelles constructions seront érigées dans les environs, comme le mouvement qui a commencé à la côte Beaver Hall semble le faire prévoir, d'où augmentation du trafic urbain. D'un autre côté, ils font valoir la présence de rues

ouvertes de l'est à l'ouest, ainsi que de nombreuses entrées et sorties, et déclarent que ces rues peuvent satisfaire aux besoins d'un trafic beaucoup plus considérable que celui qui existe actuellement entre la côte Beaver Hall et la rue Windsor entre St-Jacques et St-Catherine. De plus, ils ont prévu l'ouverture d'une nouvelle rue. Depuis nombre d'années, l'on étudie le projet d'ouvrir une rue qui s'étendrait en diagonale du plus bas niveau du Square Victoria jusqu'au niveau supérieur des rues Dorchester et St-Catherine et offrirait une rampe moins raide que celle de la côte Beaver Hall. Les ingénieurs projettent la prolongation de la rue des Inspecteurs, parallèlement au terminus, à l'ouest, débouchant rue Cathcart, continuant par voie souterraine sous l'avenue McGill College et St-Catherine, et rejoignant le niveau de la rue à Burnside. Cette rue aurait cet avantage de permettre d'atteindre la partie haute de la ville sans avoir à traverser les rues à trafic dense, comme Dorchester et St-Catherine. La rampe de cette nouvelle rue serait aussi beaucoup plus douce que celle des rues existantes.

Le choix du site de la gare des voyageurs terminus permettra aussi le rayonnement du trafic vers, et de la gare, et offrira un autre passage direct aux citoyens qui, partis du bas de la ville, désireront atteindre les niveaux supérieurs.

Le chemin de fer abondant, au nord-ouest, le terminus projeté par la voie du tunnel existant, il n'est pas besoin d'expliquer cet aspect du projet, particulièrement aux nombreux citoyens qui empruntent cette voie pour atteindre les villegiatures des Laurentides ou les banlieues du nord de Montréal. Mais au sud la ligne empruntera un nouveau parcours. Le chemin de fer sortira de terre à la rue St-Antoine et s'avancera sur un viaduc, de six voies d'ordre et de quatre ensuite, parallèle à la rue St-David, qui traversera les rues St-Jacques, Notre-Dame, St-Maurice, St-Paul, le Marché au foie, les rues William et Ottawa, puis bifurquera à l'ouest, traversera Dalhousie, passera au-dessus de Wellington à la rue Ann, et poursuivra sa course entre la rue Wellington et les établissements de la Montréal Warehouse. Le canal Lachine sera traversé sur le pont déjà existant, qui permet le raccourcissement avec les lignes de la Commission du Havre. Le canal franchi, la ligne continuera au sud de la rue Wellington, passera au-dessus de Bridge Street, et entrera dans les cours à marchandises actuelles à la Pointe St-Charles.

Les plans démontrent que ce viaduc laissera libres toutes les intersections de rues et n'obstruera en rien le flot du trafic urbain.

Deux améliorations matérielles ont été suggérées pour le territoire en bordure du canal Lachine. L'une est la construction d'un tunnel sous le canal, pour le trafic, l'autre une route diagonale qui s'étendrait d'un point proche du présent pont de la rue Wellington à un autre point près du carré Chalouille. Dans les deux cas le viaduc ne nuirait en rien à la conduite de ces améliorations. Il ne gênerait, ni leur construction, ni le trafic en résultant.

La direction du Canadien National est aussi prête à coopérer avec la ville pour d'autres travaux visant à améliorer les conditions du trafic. Le terminus central une fois terminé, la Compagnie est prête à céder à la ville, à des termes raisonnables assez de terrain pour permettre de continuer la rue Windsor jusqu'à la rue Notre-Dame. Elle est prête aussi à pourvoir à l'élargissement de la rue Cathédrale, au sud de la rue Saint-Jacques. Si cet élargissement se continuait jusqu'à la rue St-Antoine la ville se trouverait posséder une belle rue large de Chalouille à Dorchester.

Un autre projet important auquel le Canadien National est prêt à coopérer est l'élargissement de la rue St-Jacques, à l'ouest de la Gare Bonaventure, où la compagnie possède beaucoup de terrain. L'on suggère d'élargir cette rue, d'améliorer la voie dans St-Henri et d'utiliser Tanneries Hill pour atteindre le niveau supérieur, après quoi les routes actuelles pourront être améliorées et l'on possédera une excellente artère qui traversera Montréal Ouest et pourra soulager le trafic rues Sherbrooke et St-Catherine. Le trafic venant du Lac Saint-Louis, d'Ottawa, Toronto et de Malone, via les traverses, pourrait être amené dans le centre de la ville au moyen d'un large boulevard qui soulagerait les autres rues.

Concurremment avec la construction d'une gare centrale et l'abandon de la Gare Bonaventure comme gare pour voyageurs, l'on projette de grandes améliorations au service des marchandises. Pour les fins de ce service la Gare Bonaventure est admirablement située, mais elle est susceptible d'améliorations dont bénéficieront également le chemin de fer et les expéditeurs. Dans le plan d'ensemble du terminus est prévue une meilleure entrée par l'ouest sur les

voies de la Commission du Havre, ce qui représente un service important quant au commerce d'exportation du Dominion. A ce sujet l'on sait qu'à partir de mai 1929 les nouveaux navires de la Canadian National Steamships offriront un nouveau service de passagers et de fret entre Montréal, les Bermudes, Bahamas et la Jamaïque, et que le transfert rapide des cargaisons de fruits aidera beaucoup à l'extension de ce commerce.

Voici donc résumés les principaux aspects des plans préparés par le Canadien National en vue d'obtenir pour Montréal une gare centrale moderne offrant aux voyageurs un service rapide, commode et confortable; permettant d'améliorer les conditions d'expédition des marchandises et aidant en même temps à solutionner quelques uns des problèmes du trafic urbain. Ces plans ont été faits en tenant compte du bien général de la ville et après mûre étude de tous les projets sérieux se rapportant aux problèmes pour la solution desquels le Chemin de fer et la Ville peuvent coopérer.

ST-SEVERIN

Va et vient

Mlle Germaine Enist, institutrice à la Tuque, et Mlle A. Lefebvre, inst. à St-Joseph de McKinac, sont venues passer leurs vacances de Pâques dans leur

famille, ainsi que Mlle A. Thiffeault, inst. à Shawinigan, chez son père.

—M. Lucien LaFrance, des Trois-Rivières, et Mlle Lucienne LaFrance, de Saint-Tite, chez leur père, M. Anthime LaFrance.

—M. Saül LaFrance, de la Tuque, chez M. Léopold LaFrance.

—Mlle Alba Côté, de Saint-Stanislas, était de passage chez M. Samuel Germain, mardi dernier.

—Mlle M. Veillette et C. Désy, de St-Tite, chez leurs parents.

—M. Alphonse Dessureault, de St-Timothée, chez des amis.

—Mlle Claire Veillette est allée passer quelques jours à St-Thécle.

—Mme Ernest Veillette, à Hérouxville, dernièrement.

—M. Louis Champagne, en promenade à Terrehomme, la semaine dernière.

—M. James Crête, à Saint-Tite, lundi, en voyage d'affaires.

—M. Prudent Thiffeault, à Montréal, ces jours derniers aussi par affaires.

—Mlle Albertine Thiffeault, de Saint-Adelphe, chez M. H. Francoeur.

—M. et Mme Henri Roberge, de St-Adelphe, étaient les hôtes de M. et Mme Bruno Goulet, la semaine dernière.

—M. et Mme Gérard Goulet, en promenade à St-Stanislas.

—M. Henri Rancourt est allé à Montréal, en voyage d'affaires dernièrement.

Naissances

Marguerite-Rose-Alice, enfant de M. et Mme Hedwige Goulet. Parrain et marraine: M. et Mme Honoré Baist, grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme Albert Crête font part à leurs amis de la naissance d'un garçon baptisé sous les noms de Joseph-Elizée-Antoine

et dont le parrain et la marraine ont été M. et Mme Donat Cossette.

Sur le plateau, rempli de pièces d'or et d'argent, que lui tendait une souriante qu'épouse, une dame, aussi richissime qu'avare, dépose un modesto sou.

La quêtuse, le lui rendant: —Excusez-moi, Madame, mais je n'aurais pas de monnaie à vous rendre...

Le Piano Automatique LINDSAY

Modèle "L" Est ce qu'il y a de mieux aujourd'hui sur le marché à

Paiements faciles \$585. Paiements faciles



J.-E. GRÉGOIRE, Gérant.

134, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Représentant à Grand'Mère et à Shawinigan Falls, de même que saie d'échantillons: M. E. PINEL, 91, 2ème rue, Shawinigan Falls. Téléphone 527-j

Nouvelle Emission :--

\$700,000.00

6%

La Congrégation des Révérendes Soeurs Ste-Catherine

Fondée en 1583

Et approuvée, en 1601, par Sa Sainteté le Pape Clément VIII

OBLIGATIONS-OR, PREMIERE HYPOTHEQUE 1931 - 1941

PAYABLES :-- A la Banque Canadienne Nationale, Montréal, Québec ou Paris et à la National Park Bank à New-York.

INTERETS :-- Les 1er mai et 1er novembre.

ECHÉANCES :-- Annuellement de 1931 à 1941.

RACHAT :-- A 102%, sur préavis, jusqu'en 1935—A 101, sur préavis après 1935.

COUPURES :-- \$100, \$500, \$1,000.

AVISEURS JURIDIQUES :-- M.M. St-Laurent, Gagné, Devlin & Taschereau, Québec.

FIDUCIAIRE :-- Trust Général du Canada, Montréal.

GARANTIES :--PREMIERE HYPOTHEQUE sur deux immeubles dont un grand hôpital moderne actuellement en construction. Ces deux propriétés, lorsque terminées, représentent trois fois le montant de l'emprunt. Cette émission porte, en plus, la garantie générale de la Communauté dont les biens excèdent SIX MILLIONS DE DOLLARS. Il est reconnu que nulle organisation de l'EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE n'a jamais fait défaut à aucune de ses obligations, et nous savons que cela tient vrai dans le monde entier.

HISTORIQUE :--La Congrégation des Révérendes Soeurs Ste-Catherine est une des plus vieilles au monde; elle fut fondée en 1583 et fut sanctionnée et approuvée par le Pape Clément VIII dès 1601. La Communauté compte au-delà de huit cents religieuses dont deux cent dix sont réparties dans divers établissements de la Congrégation en Amérique du Sud.

Les Soeurs de STE-CATHERINE s'occupent particulièrement des oeuvres d'éducation et d'hospitalisation. La Congrégation étant reconnue par l'Etat, elle reçoit ainsi une partie des fonds destinés aux oeuvres de charité Catholiques Romaines du Diocèse de Berlin. Il faut se rappeler que la population catholique d'Allemagne est une des plus considérables du monde entier puisqu'elle compte 22 000 000 de fidèles. Les catholiques reçoivent 40% des sommes destinées aux oeuvres de bienfaisance.

Vu la garantie matérielle et morale qu'offre la Communauté des Révérendes Soeurs Ste-Catherine, laquelle est sous la direction de SA GRANDEUR Mgr L'ÉVÊQUE D'ERMLAND, qui a recommandé, approuvé et autorisé le présent emprunt, nous recommandons fortement à nos clients de prendre avantage de cette offre exceptionnelle.

Nous reproduisons ci-dessous les lettres d'approbation et de recommandation de SON ÉMINENCE LE PRINCE DELEGUE EPISCOPAL A BERLIN, et de SA GRANDEUR Mgr L'ÉVÊQUE D'ERMLAND.

Très honorés Messieurs :

"Durant les vingt dernières années, les Révérendes Soeurs Ste-Catherine se sont signalées d'une façon remarquable dans tous les domaines de la charité.

Vu le besoin urgent de lits pour l'hospitalisation des malades à Berlin, je constate avec joie que la congrégation des Révérendes Soeurs STE-CATHERINE sera en position d'y remédier, grâce à la construction d'un nouvel hôpital moderne.

Je souhaite le meilleur succès et accorde ma bénédiction à l'emprunt qui doit être contracté au Canada à cette fin."



lettre de l'Évêque de Berlin
J. P. Bortin
Evêque de Berlin

2 février, 1929.

"Par la présente, il est certifié que la Congrégation des Soeurs STE-CATHERINE, fondée en 1583, a existé et accompli ses oeuvres, depuis cette époque, dans le Diocèse d'ERMLAND.

Cette congrégation désire maintenant bâtir un hôpital à Berlin, à quel je donne mon autorisation, ainsi qu'à l'obtention des capitaux requis."



lettre de l'Évêque d'Ermland
J. Desjardins
Evêque d'Ermland

PRIX : 1 à 4 ANS, 99.50 — 5 à 8 ANS, 99 — 9 à 12 ANS, 98

Ces obligations sont offertes aux conditions ordinaires, si telles et lorsqu'émission, et sujettes à l'approbation de nos avocats.

La Corporation des Obligations Municipales Ltée

116, Côte de la Montagne QUEBEC

276, rue St-Jacques Ouest MONTREAL

Dubé, LeBlond & Compagnie, Inc.

La Corporation de Prêts de Québec

17, rue St-Jacques QUEBEC

132, rue St-Pierre QUEBEC

OPTOMETRISTES



Si les "Vues" Fatiguent Vos Yeux

consultez un des optométristes-opticiens licenciés, dont les noms sont indiqués ci-dessous.

Pour une somme comparativement minime, il vous ajustera des verres spéciaux qui vous permettront de jouir sans fatigue des spectacles, jeux, etc.

Aux Trois-Rivières: W.-H. Fontaine, 492, St-Maurice J.-P. Meunier, 42 Des Forges

Aux Chutes Shawinigan: W.-H. Garrette, R.-D. Ouellette.